### LETTRE

א ש'ם

# RABBIN CONVERTI,

AUX ISRAÉLITES SES FRÈRES,

SUR

#### LES MOTIFS DE SA CONVERSION.

Auxilio sutem adjutus Dei, usque in hodiernum, diem sto, testificaus minori atque majori, nibil extrà dicens qu'um ea qua Prophéta locuti sunt futura case, et Moisea. Actus spost. 36; 20.



## PARIS,

A L'IMPRIMERIE DE BEAUCE-RUSAND, RUE PALATINE, HOTEL PALATIN, N.º 5.

ET CHEZ BELIN-MANDAR, RUE HAUTE-FEUILLE, N. 13.

1825.

#### **AVERTISSEMENT**

## DE L'ÉDITEUR.

L'ouvrage entier de M. Drach, sur les motifs de sa conversion, formera un volume de quatre à cinq cents pages in-8°. Il est divisé en trois lettres, dont chacune peut-être considérée comme un traité particulier. Le manuscrit en a été communiqué à plusieurs savants prélats, au nombre desquels se trouvait feu Monseigneur de Boulogne, et à des Ecclésiastiques aussi distingués par leurs talents que par leur doctrine éminente. Ils se sont tous accordés à le combler d'éloges, et ont manifesté le plus vif désir de voir publier prochainement cet ouvrage si intéressant ( c'est ainsi que s'exprimaient plusieurs d'entre eux) par le fond, et si utile à la critique sacrée.

C'est pour répondre à leur empressement et à celui de beaucoup de fidèles, même de l'étranger, que nous nous sommes déterminés à mettre au jour cette première partie, dès qu'elle a été imprimée. Le reste paraîtra en deux autres livraisons qui ne formeront avec celle-ci qu'un seul volume.

La première partie se trouvant sous les yeux du lecteur, il nous paratt inutile d'en donner l'analyse dans cet avertissement.

La seconde partie explique les prophéties qui ont trait à la venue du Messie, et qui d'après les passages du Talmud et des commentateurs rabbiniques cités par l'auteur, ne peuvent s'appliquer qu'à N. S. J. C. Ces prophéties lui fournissent l'occasion de rapporter un grand nombre d'histoires et de traditions curieuses, tirées de la Guemara et des Médraschim.

La troisième partie contient la description du Messie que les rabbins font encore attendre à leurs sectateurs; ainsi que les circonstances, qui, selon ces docteurs, doivent accompagner ce grand évènement.

M. Drach termine son ouvrage par deux lettres fort touchantes, qu'il adresse, l'une à ses jeunes enfants qui ont tous le bonheur d'appartenir à l'Église catholique, l'autre à son épouse et à ses autres parents qui l'ont abandonné depuis sa conversion.





### NOTA.

Tous les passages de l'Ancien Testament, cités dans cet ouvrage, sont traduits sur le texte hébreu, et conformément à l'exposition des commentaires rabbiniques. J'ai dû suivre, pour les indications, les divisions observées dans la Bible hébraique, différentes de celles de Saint-Jérôme.

Les notes, superflues pour la plupart de ceux à qui je m'adresse, sont nécessaires pour l'intelligence des lecteurs chrétiens.



### LETTRE

אט'ם

## RABBIN CONVERTI,

AUX ISRAELITES SES FRÈRES.

SUR

#### LES MOTIFS DE SA CONVERSION.

olles Obers Frènes,

Dès le moment où le Seigneur, par le don de sa grâce, daigna m'inspirer la résolution de quitter le culte pharisaïque de la synagogue actuelle, pour entrer dans la sainte et véritable religion d'Israël, qui ne peut être que la religion catholique, apostolique et romaine, je formai le dessein de vous développer les motifs de cette démarche qui a fait parmi vous une si grande sensation. J'espérais que Dieu ferait peut-être servir mon écrit de moyen de salut à quelques-uns d'entre nous; mais les

rudes épreuves par lesquelles la divine Providence m'a visité bientôt après mon baptême, et à une partie desquelles elle vient seulement de mettre un terme, m'ont empêché d'exécuter plutôt cette pensée.

Oui, mes chers frères, je vous le répète, la religion catholique, apostolique et romaine est celle de nos ancêtres, laquelle a reçu son dernier développement à la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ce Messie promis tant de fois à notre nation. Le divin Sauveur l'a déclaré lui-même à nos pères assemblés : « Ne pensez pas, leur dit-il, que je sois venu abo-« lir la loi et les prophètes; je ne suis pas venu « les abolir, mais les accomplir. » Nolite putare quoniam veni solvere legem aut prophetas, non veni solvere, sed adimplere. (Math., 5, 17.) Et dans la parabole du mauvais riche, qu'il proposa aux pharisiens (Luc, 16, 19.), quand ce réprouvé prie notre père Abraham (1) d'envoyer Lazare instruire ses cinq frères, le patriarche ne fait que cette réponse : « lis ont « Moise et les prophètes, qu'ils les écoutent. » Habent Moïsen et prophetas, audiant illos.

En effet, le volume sacré dont Dieu vous a constitués les conservateurs dans l'intérêt de son église, renferme toutes les vérités du christianisme. Ah! que ne vous est-il donné de le lire, dégagés du fatal bandeau qui vous tient dans un aveuglement vraiment inconcevable s'il n'avait été annoncé par les prophètes comme la punition de votre désobéissance (2)! Puisque vous reconnaissez l'authenticité de ce volume, plus précieux que les perles et que les choses les plus désirables ( Prov., 3, 15.), je n'ai qu'à vous recommander de l'ouvrir.

Depuis la promesse faite à notre père Abraham, que de lui sortirait le Rédempteur annoncé au premier homme (3), jusqu'à Malachie (4), dans la tombe duquel notre nation enferma le privilége de posséder des hommes de Dieu, prédisant les évènements futurs, vous verriez une suite de prophéties qui précisaient d'avance, et à des époques d'une distance énorme de l'évènement, les moindres détails de l'œuvre de la rédemption, laquelle fut accomplie sur la croix. Certains chapitres des psaumes et d'Isaïe sont de véritables évangiles de N.-S. Jésus - Christ; d'autres passages de l'ancien testament seront toujours pour vous, malgré la subtilité des rabbins, des lettres closes et un chaos inextricable de difficultés. tant que vous aurez le malheur de rejeter les explications si claires, si simples qu'en donne l'évangile, et de repousser la doctrine qui en est la conséquence nécessaire (5).

Votre opiniâtreté vous soumet depuis longtemps à la punition, dont vous a menacés Moise notre maître,(6) de tâtonner en plein midi, c'està-dire, quand la lumière de l'évangile brille à vos veux dans tout l'éclat de sa splendeur : lisez enfin, je vous en conjure, méditez ce livre divin : ah! comme à sa lecture le cœur d'un sincère Israélite se dilate, ravi du véritable sens de ces belles et sublimes prophéties que les Voyants consignèrent en dépôt sacré dans les archives de notre nation! Et quel n'est à cet égard l'avantage de ceux d'entre vous qui ont l'intelligence de la langue du texte sacré (7) en bien des endroits plus chrétien, si j'ose m'exprimer ainsi, que le latin canonique de l'Eglise? Quel peuple fut jamais plus à portée de comprendre la grande vérité de la rédemption d'Israël et de la gentilité, que celui qui était depuis de longs siècles le dépositaire des promesses de Dieu, et le confident de ses desseins sur toutes les nations de la terre?

Aussi est-ce au milieu de notre nation que daigna s'incarner le Fils de Dieu, ce Messie descendant, selon la chair, de la tige de David, si révérée parmi nous; Messie en même temps d'opprobre et de gloire, que les justes, parmi nos ancêtres, demandaient avec une sorte d'impatience. A tel point, que le prophète

Isaie, en parlant d'un événement, lequel éloigné encore de plus de deux cents ans, devait précéder de près de quatre siècles la venue du Juste par excellence, s'écrie dans une sainte extase, comme pour presser les pas du temps: « Cieux, faites découler le Juste d'en haut, et qu'il distille des nuées; que la terre s'ouvrant, fasse germer en même temps, comme des fruits précieux, le Sauveur et la justification (8). » (Isaie, 45, 8.)

C'est dans les mêmes dispositions que notre père Jacob, en annonçant à ses enfants as semblés ce qui devait leur arriver à la fin des jours, après avoir déterminé d'une manière si précise l'époque de l'incarnation de N. - S. Jésus-Christ, auquel adhèreront (9) les peuples de la terre, s'interrompt tout-à-coup par cette exclamation: J'espère en ton salut, ô Seigneur (10)!

Mais les justes de l'ancienne loi, seuls vrais Israélites, n'attribuaient pas au Messie qu'ils attendaient, la mission de ramener dans la terre sainte les Juifs exilés, comme l'enseigne la synagogue actuelle, particulièrement dans ses treize articles de foi (11); mais celle d'opérer notre salut, ainsi que l'a fait N.-S. Jésus-Christ. La preuve incontestable en subsiste dans la prière appelée les dix-huit bénédictions

(12), que vous récitez trois sois par jour. Cette formule de prière fut rédigée plusieurs siècles avant la naissance du Sauveur, par la grande synagogue (13), où siégeaient cent vingt docteurs, dont plusieurs prophètes, présidés par le scribe Esdras (14). La bénédiction qui a rapport à la venue du Messie est ainsi conçue « Fais bientôt sleurir le rejeton de Davide, et sélève sa puissance par l'effet de ton salut; car, tout le jour, nous espérons en ton salut (15). Sois béni, & Seigneur, qui fais fleurir la puissance du salut (16). » Dans celle de ces bénédictions, où les docteurs tracèrent aux sidèles la manière de demander le retour de leurs frères encore dispersés, et particulièrement des dix tribus, il n'est nullement question du Messie. La voici toute entière. C'est la dixième : « Sonne de la grande trom-»pette pour annoncer notre liberté. Lève ta » bannière pont rassembler nos frères dispersès. Rassemble-nous des quatre coins de la terre. »Sois béni, O Seigneur qui rassembles les exilés »de ton peuple Israël.»

Par ces mêmes motifs, notre nation sut la première à qui le Seigneur annonça le royaume des cieux, d'abord par Jean, son précurseur. ensuite de sa propre bouche. C'est comme Roi d'Israël que le Seigneur parut sur la terre

(Joan. 1, 49. 12, 13), et comme Sauveur et Rédempteur d'Israël qu'il soussrit. (Act. c. 13. -Luc. 25, 21.) C'est au milieu de notre nation qu'il opéra ses miracles si authentiques, pour consirmer (17) la bonne nouvelle qu'il nous apportait. (Matt. 4, 23.—Marc. 1, 23.—Luc. 4, 33.-Joan. 4, 46.-Act. 2, 22. 10; 37, 39.) C'est dans notre nation qu'il choisit ses disciples et ses apôtres; que s'établit d'abord non-seulement la première Église, mais aussi le centre de la religion chrétienne (Act. c. 15); et c'est encore au milieu de notre nation que triompha le premier un de nos frères (Ibid. cc. 6 et 7), qui scella de son sang la vérité dont il avait été témoin. Alors s'ouvrit cette glorieuse carrière du martyre, qu'ont sournie d'une manière toute surnaturelle, premièrement les apôtres, en témoignage de ce qu'ils avaient vu et entendu eux-mêmes; ( Act. 4, 20.-1 Cor. 9, 1.- 1. Ep. Joan. 1, 1.) ensuite tant de milliers de soldats de Jésus-Christ. Ensin, selon l'expression du juste Siméon, la lumière qui venait éclairer les nations, devait être la gloire de son peuple Israël: Lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis tuæ Israël. (Luc. 2, 31.)

Paul, également un de nos frères que par l'effet des prières d'Etienne, sa victime (18),

la grâce a changé de zélé pharisien qu'il avait été, en apôtre ardent de Jésus-christ, s'exprime en ces termes: « Je ne rougie point de l'Évangile du Christ (19), parce qu'il est la vertu de Dieu pour servir de moyen de salut à tout croyant; premièrement au Juif, puis au Grec (au Gentil). (Rom. 1, 16.)

En effet, le divin Sauveur a dit lui-même à ses disciples, quelques instants avant sa glorieuse ascension. « Il fallait que le Christ soufifrit de la sorte, qu'il ressuscitât le troisième iour d'entre les morts, et qu'on prèchât en son nom la pénitence et la rémission des périchés parmi toutes les nations, en commençant par Jérusalem. (Luc. 24; 46, 47.)

L'Israélite converti retrouve dans l'Église, avec un charme inexprimable, les cérémonies de la Synagogue. Les passages des divines Écritures qu'il entend à tous les offices, lui rappellent sans cesse le souvenir de ses ancêtres jusqu'à l'antiquité la plus reculée. Que ces paroles du cantique de la Sainte-Vierge sont touchantes pour lui: « Il a relevé Israël, son » serviteur, se souvenant de sa miséricorde, » comme il l'a promis (20) à nos pères, à » Abraham, et à sa postérité à jamais (21)! »

L'Église, comme la Synagogue, récite des prières, matin et soir, avec le symbole de la foi (22). L'une et l'autre observent l'usage de prononcer une bénédiction avant les repas, et des graces après. Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans la sainte Cène, rompit le pain, et le distribua après avoir prononcé dessus la bénédiction d'usage, et il bénit la coupe de vin dont il sit goûterà tous ses disciples: il en usa de même aux miracles de la multiplication des pains. (Matth. 14, 19. 15, 36. - Marc. 6, 41. 8, 6.—Luc. q, 16.—Joan. 6, 11.) la Synagogue observe encore ces pratiques (23), ainsi que toutes les autres de l'ancienne loi. L'Église et la Synagogue solemnisent également la fête de Pâque en mémoire de la délivrance sigurative de l'une, et réelle de l'autre. Le cinquantième jour après, la fête de la Pentecôte rappelle la promulgation de la loi de Dieu en pareil jour aux Juifs (24), et l'essusion du Saint-Esprit, auteur de cette loi, sur les disciples de N.-S. Jésus-Christ. Le prêtre catholique, ainsi que le sacrificateur juif, porte en officiant des ornements particuliers, selon le degré de sa consécration (25); l'un et l'autre se lavent les mains avant de commencer le sacrifice ( Exod. 30, 17); l'un et l'autre ont l'obligation d'étudier la loi de Dieu (26) et de l'enseigner; l'un et l'autre ont seuls le droit de donner la bénédiction au peuple (27). L'Église prie au nom

et par les mérites de N.-S. Jésus-Christ qui s'est sacrisié sur la croix; la Synagogue prie au nom et par les mérites d'Isaac, qui s'est offert sur l'autel. L'usage de prier ainsi existe de temps immémorial. Le texte chaldaïque de la bible, (Michée 7,20. Cantic. 1,13.) en fournit la preuve (27 bis). L'auguste sacrisice de la messe le matin, et la visite au trèssaint Sacrement le soir, rappellent ce sacrifice perpetuel offert en holocauste, matin et soir, au temple de Jérusalem, et dont la Synagogue fait commémoration aux mêmes époques du jour. Cédernier sacrifice n'était que la figure de l'oblation pure, comme s'exprime Malachie, qu'on offre maintenant au nom du Seigneur en tout lieu de la terre (28). (Malachie 1, 11.)

La Synagogue conserve encore la pratique ancienne d'écrire partout le nom inessable Jéhova, et les plus servents pharisiens de nos jours ont devant les yeux, pendant la prière, ce verset des psaumes (16, 8.) écrit sur parchemin: « Je mets Jéhova en ma présence sans cesse »; Jéhova en grands caractères. Les phylactères que les anciens pharisiens vous ont transmis, n'ont pas d'autre objet que d'élever vos cœurs vers le ciel dans la prière (Exod. 50, 17). Cet usage a passé dans l'Église avec la religion de nos pères. Sculement elle a substitué

au nom Jéhova l'image de Dieu au moment où il a accompli notre rédemption: c'est ainsi qu'elle représente au naturel les Saints et les Anges, tandis que vous tracez simplement leurs noms. La chose restant toujours lamême, qu'importe la forme du signe qui en réveille l'idée?

C'est donc par erreur ou par malveillance que s'est répandue parmi le commun des Juiss l'opinion que les chrétiens adoraient les images! Que diriez-vous si l'on vous accusait d'adorer les quatré lettres du nom Jéhova?

A la messe, la lecture publique de l'Évangile, précédée d'un passage analogue, tiré souvent, ainsi que cela se pratique pendant toutes les féries du carême, des livres de l'ancien testament, correspond parfaitement aux parschiot et haphtarot de la Synagogue (29). A l'Église, les jours de fête on explique au peuple, en langue vulgaire, l'Évangile du jour; la Synagogue, après le retour de la captivité de Babylone, avait des interprètes qui rendaient en chaldéo-syriaque, alors langue vulgaire de notre nation, la section du pentateuque et du prophète du jour (30). A l'Église, pendant la lecture du saint Évangile, ainsi qu'à la Synagogue pendant celle du pentateuque, on doit se tenir debout (31). La récitation publique des psaumes a lieu à l'Église comme à la Synagogue.

En un mot, et pour ne pas trop prolonger ce parallèle, toutes les cérémonies de l'une se retrouvent dans l'autre, avec la différence que l'Église possède la réalité de ce dont la Synagogue n'offre que les figures. Je ne parle pas ici des pratiques superstitieuses de cette dernière, fruit des rêveries du talmud et de celles des rabbins qui sont venus après la clôture de cette compilation monstrueuse, véritable encyclopédie où l'on trouve tout, hors le bon sens (32).

Une chose qu'il importe de vous faire observer, c'est que l'Église n'adore que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, dont la Synagogue a perdu la vraie notion (33); Dieu de l'unité la plus parfaite dans son essence. Les rabbins en vous persuadant que le dogme de la Sainte-Trinité constitue un polythéisme, calomnient la religion chrétienne pour vous en éloigner. La Divinité uni-ternaire, qu'adore l'Église, est celle annoncée par Moïse dans ce verset du Deutéronome, où il en exprime en même temps l'unité et la trinité.

Ecoute, ô Israël! Jéhova, notre Dieu, (Elohênou) Jéhova un. > (Deut. 6, 4.) Cette triple répétition du nom du Seigneur est con-

traire aux règles de la grammaire et au génie de la langue. Jérémie, dans une phrase pareille, dit simplement : Et Jehova Dieu vrai (Jérém. 10, 10.), sans répéter Jéhova vrai; c'est qu'il n'avait pas en vue ici, comme Moise, de faire connaître l'essence de la Divinité. Les rabbins septent fort bien l'inconvénient de la triplication insolite du nom de Dieu en cet endroit. Voyez les commentaires Hhezkouni, Sephorni, Imré-Nognam. Le commentaire Behhai dit expressément que Moise énonce ainsi l'unité de Dieu, asin de prescrire à notre croyance que les trois principaux attributs de la Divinité se réunissent en un, savoir: l'éternité, En soph; la sagesse, Hhohhma; la prudence, Bina. Or, qu'est-ce autre chose que la Sainte-Trinité : le Père Éternel ; le Fils, appelé dans les litanies, d'après les proverbes, (passim) Sagesse éternelle, Sapientia æterna; le Saint Esprit, appelé dans les litanies, d'après Isaïe, (11, 2.) Esprit de conseil et de prudence, Spiritus consilii, fortitudinis, scientiæ et pietatis.

Voici comment s'exprime, au sujet de ce verset, le Zohar (Nomb. ch. 13.), pour lequel vous professez un respect sans bornes, et qui se recommande effectivement par son antiquité: « Il y a deux auxquels sont réunis un, et ils » sont trois; et étant trois, ils ne forment qu'un. » Le mot Elohênou (notre Dieu), se joint aux » deux noms ineffables: Jéhova, Jéhova dans » le Schemagne (c.-à-d. le verset 4, eh. 6 du » Deuter.), et c'est le sceau de la vérité; et » quand ils sont réunis, ils forment un de » l'unité la plus absolue: Inoun hhad bihhouda » hhada. »

La Sainte-Trinité est encore exprimée entre autres Gen. 1, 26: « Et Dieu dit: Faisons » l'homme à notre image et à notre ressem» blance. v. 27, Et Dieu eréa l'homme à son » image. » Le talmud, Traité Sanhédrin, f.º 38 v.º, dit qu'à la vérité le verset 26 dépose en faveur des Saducéens, qui enseignent qu'il y a plusieurs Dieux, mais qu'ils sont réfutés par le verset subséquent qui emploie le singulier. Il est clair que, sous la dénomination de Saducéens, le talmud désigne ici les chrétiens, car cette secte juive n'enseignait rien de semblable. Selon le Médrasch, Moïse aurait répugné à écrire le verset 26, quand Dieu le lui dicta.

Or, ce que les rabbins regardent comme une réfutation du dogme de la Sainte-Trinité, vient encore le corroborer, en montrant par ce changement du singulier et du pluriel, l'uni-Trinité. Les rabbins, talmud loco cit., pour expliquer le nombre pluriel du verset 26, rapportent une ancienne tradition répétée par les principaux et plus antiques commentaires, d'après laquelle Dieu n'exécute rien sans préalablement consulter sa famille, bephamalia chello, (d'autres versions portent : bephamalia schel magnala, la famille céleste.) Cette famille, s'il est permis de répéter cette expression, qu'est-elle autre chose que la Sainte-Trinité? Il est vrai que les rabbins l'expliquent par les anges, et alors ce mot phamalia, emprunté du latin, aurait la signification de domestici, gens de la maison; mais dans ce cas, Dieu n'aurait pas dit : Faisons l'homme, puisque les anges le l'ont pas aidé. Je ne relèverai point le blasphême abominable de ces docteurs, qui attribuent à la Sagesse éternelle le besoin de consulter des créatures!

Au surplus, pour trancher la question, je citerai le Zohar, autorité irrécusable pour eux.

Voici ce que dit ce livre saint, comme il est souvent intitulé: « Faisons l'homme, à qui a-t-il dit cela? Certainement il l'a dit à Iod, Hê, » Vave, Hê, centre des dix attributs divins. » Tikkounê Zohar in Bereschit.

Iod, He, Vave, Hê, sont les quatre lettres du nom Jéhova. Le Zohar nomme ici ces lettres, au lieu du nom inessable lui-même.

ce qui est certainement extraordinaire, pour indiquer la Sainte-Trinité. En effet, chacune des trois personnes adorables est désignée par une de ces lettres. Nous allons le démontrer.

Le nom inessable Tetragrammaton ne contient, comme on vient de voir, que trois lettres dissées selon l'ordre de procession des divines personnes:

- 1.º Iod, que les cabalistes (docteurs de la tradition mystique) regardent comme le symbole du premier principe, Dieu le Père.
- 2.º Hê, selon les rabbins cette lettre par sa configuration dénote la descente aux enfers suivie de l'Ascension au Ciel. (Voyez le Médrasch-rabba, sur le v. 4, ch. 2 de la Genèse.) Qui ne reconnuitra pas là Dieu le Fils, qui descendit ad inferos, ascendit ad cælos?
- 3.º Vave, qui répond à la conjonction copulative et; Dieu le Saint-Esprit, lien d'amour entre les deux premières personnes, dont il procède de toute éternité. La deuxième lettre, le Hê, se répète une seconde fois après le Vave, pour désigner la seconde nature, la nature humaine de N.-S. Jésus-Christ, qui incarnatus est de Spiritu Sancto.

Les rabbins écrivent ordinairement le nom de Dieu par un seul Hê. En explication du mot Béhibbaream, (Gen. 2, 4.) ils disent que

le ciel et la terre furent créés par la vertu du Hê. Ces paroles s'accordent parfaitement avec ce que l'apôtre dit du Verbe éternel: Omnia per ipsum facta sunt; et sinè ipso factum est nihil quod factum est. (Joan. 1; 3.)

Ajoutons encore ici une observation assez curieuse. L'ancienne Synagogue et les cabalistes figuraient la divinité par la lettre Schine, formée de trois iod réunis par ligature. Comment se fait-il que cette lettre mise au milieu du nom Tetragrammaton, produit le nom adorable de Jésus? Car, dans les noms propres composés de Jéhova, le vave se prononce ou, comme Eli-Iahou, Ieschagniahou. De plus, dans ces noms composés le hê final se supprime, parce qu'il n'est pas d'usage en hébreu de mettre vave et he quiescents à la suite, ce qui donnerait alors war ieschou. Le premier hé, point ou peu sensible dans la prononciation, s'est également supprimé, ce qui réduit sinalement le mot à w' comme on le voit écrit dans le talmud et les autres livres des rabbins.

Le chapitre 18 de la Genèse est encore plus formel. Je n'ai qu'à traduire mot à mot, sans avoir besoin du moindre commentaire. (v. 1.) « Et Jéhova lui apparut (à Abraham) dans les » plaines de Mambré, quand il était assis à l'en-

strée de la tente, par une grande chaleur du » jour. (v. 2.) Levant les yeux, il s'aperçut que » trois hommes se tenatent près de lui. Dès qu'il s'en apercut il courut au-devant d'eux de » l'entrée de la tente, et il se prosterna en terre; (v. 3.) » et il dit : Mon Seigneur (le Talmud, traité Schebougnot, f.º 35 v.º, décide que ce nom est saint, Kodesch, c.-à-d. qu'il s'adresse à Dieu: cette décision est adoptée par Maïmonides, des Fondements de la Loi, ch. 6, § 9.) « Mon Seigneur, je te prie, si j'ai trouvé grâce Ȉ tes yeux, n'outrepasse pas ton serviteur. v. 4.) Permettez que l'on apporte un peu » d'eau, et lavez vos pieds, ensuite vous continuerez votre marche, puisque vous étes venus » à passer auprès de votre serviteur; et ils » dirent: Fais ainsi que tu as dit. (v. 8.) Et il » prit du beurre.... et les servit ; et il se tint auprès d'eux sous l'arbre, et ils mangèrent; » (v. q.) et ils lui dirent: Où est Sara ta femme? v. 10.). Et il dit : Je reviendrai à toi dans un an, vet Sara, ta femme, aura un fils... (v. 12.) Et » Sara s'en moqua intérieurement pensant.... » (v. 13.) Et Jéhova dit à Abraham: Pourquoi » Sara s'est-elle moquée, pensant?.... (v. 14) » Y a-t-il une chose trop difficile pour Jéhova? » Dans un an je reviendrai à toi, et Sara aura » un fils. (v. 15.) Cependant Sara nia, disant...

Mais il dit: Non tu t'es moquée. (v. 16.) Et ces hommes se levèrent de là, et se tournèrent vers Sodome. (v. 22.) Ces hommes donc s'en allant de-là, marchèrent vers Sodome, Abraham se tenant encore devant Jéhova. » (C. à-d., selon le Talmud, Traité Berahhot, f.º 6 v.º, les Targumistes et Maimonides, restant en adoration.)

Les extravagances que les rabbins débitent pour expliquer l'alternation du singulier et du pluriel dans ce chapitre, à l'égard de Jéhova, qui apparut en trois personnes, prouve leur grand embarras. Ils ont l'air de ces enfants qui témoignent leur répugnance par les grimaces les plus risibles, à la vue de la coupe salutaire qui doit leur rendre la santé (34).

Le Zohar s'exprime ainsi sur ces paroles du texte, et il lui apparut: « Manifestation de » l'essence divine sous les trois couleurs princi» pales, comme elle est en haut au ciel; et c'est
» sous le même nombre de couleurs que Dieu
» se manifeste dans l'arc-en-ciel. »

Ce passage du Zohar explique parfaitement le sens du verset 28, ch. 1, d'Ezéchiel: Ainsi que l'arc-en-ciel qui se forme dans la nuée en un jour de pluie (sous les trois couleurs principales), se répandait tout autour l'éclat de la splendeur (de la divine Trinité.) Qu'il me soit permis de faire observer ici que le Seigneur, en donnant à Sara stérile et vieille un fils qu'elle nourrit de son propre lait, préluda, pour ainsi dire, à l'enfantement miraculeux de la Sainte-Vierge.

Je recommande encore à votre méditation les passages suivants:

(Gen. 3; 22.) Et Dieu le Seigneur dit : Voici que l'homme est devenu comme chacun de nous; Keahhad Mimmennou.

(Ibid. 11; 7.) Descendons et confondons leur langue.

(Exod. 34; 6.) « Jéhova, Jéhova, Dieu ·! Dans cette triple invocation, le Seigneur annonce lui-même le mystère de la Trinité, en se manifestant à Moïse; car le verset 19 du chapitre précédent prouve que le mot Vayikra, et clamavit, ici, ne se rapporte pas à Moïse, comme l'entend Saint-Jérôme, mais au Seigneur. (Voy. les commentaires Aben-Ezra, Hhezkouni, Sephorno, Salom.-Daubna, etc.)

On doit remarquer le passage suivant, tiré de Rabbi Belihaï, sur cet endroit:

« Rabbi Haï le Gaon rapporte que les trois » lumières d'en haut n'ont point de commen-» cement; car elles sont l'essence, la nature » et le principe de tous les principes. Selon la » tradition de ce Gaon, elles s'appellent lumière primitive (or kadmon), lumière clari
fiante (or metzahhtzahh), lumière claire (or

tzahh), et ces trois noms ne sont que la

même chose, la même essence (vegnétzem

éhhad), unis de l'union la plus forte dans le

principe de tous les principes. C'est ce que les

sages de la vérité ont figuré par le point su
périeur du Iod... Conférez les passages suivants du N. T.

Descendens à Patre luminum. (Jac. 1; 17.) Et lucem inhabitat inaccessibilem. (1 Tim. 6; 16.)

Lumen ad revelationem gentium. (Luc. 23; 2.)

Erat lux vera quæ illuminat. (Joan. 1; 19.)

Le symbole du concile de Nicée dit : Deum
de Deo, lumen de lumine.

(Nomb. 6; 24, 25, 26.) Dans la triple bénédiction que les prêtres, fils d'Aaron, doivent donner aux enfants d'Israël, le nom du Seigneur est répété jusqu'à trois fois avec la bénédiction qui se rapporte aux grâces que l'église demande par l'invocation de chacune des adorables personnes de la Sainte-Trinité.

Cette bénédiction, on a fortement lieu de présumer qu'ils la donnaient au nom du Père, du Fils, et de l'Esprit Saint, et qu'ils l'ont transmise ainsi à l'Église telle que les prêtres catholiques l'ont toujours donnée. Maïmonides dans son livre Moré-Nebouhhim, partie 1<sup>st</sup>, ch. 61 et 62, en expliquant les diverses manières de prononcer le nom inessable dans cette bénédiction, et les précautions extraordinaires que les sacrisscateurs prenaient pour les dérober à la connaissance du vulgaire, dit qu'ils avaient aussi un nom de douze lettres, lesquelles ne formaient pas un mot, mais plusieurs mots. Or, dans la composition des mots Ab, Ben, Verouahh hakkodesch (Pater, Filius et Spiritus Sanctus, il entre précisément douze lettres en hébreu. wapn man 22 28

Le véritable mode de proférer le nom ineffable a été enseveli dans le secret, d'après le Talmud, Traité Joma, f.º 39, v.º, à la mort du grand-prêtre Siméon-le-Juste.

Voyez aussi Talmud traité Sota, f. 38 r. et Buxtorf. lex. Talm. Racine Schem.

(Josué 22; 22.) Le Dieu, Dieu, Seigneur. Le médrasch-Ialkout (en cet endroit), et le Médrasch-Thehilim (sur le ps. 50); deux recueils des plus anciennes traditions, reconnaissent ici les trois attributs (middot) de Dieu, confondus dans l'essence unique de la Divinité.

(Is. 6; 6.) Saint, Saint, Saint est le Seigneur Sabaot. On ne trouve pas d'adjectif répété trois fois pour exprimer le superlatif, puisque gnawa, d'Ezéchiel, 21, 32, est un substantif.

(Ibid. 6; 8.) Et j'entendis la voix du Seigneur disant: Qui enverrai-je? et qui nous (lânou) ira? et je dis me voici, envoie-moi.

(Ibid. 48; 16.) Le Messie parlant de luimême dit: « Maintenant c'est le Seigneur Jé-» hova qui m'envoie, et son esprit (Verouhho).» Brevi versiculo, dit St.-Jérôme en cet endroit, Trinitatis nobis ostenditur sacramentum.

(Ibid. ch. 63.) La Sainte-Trinité est encore exprimée très-clairement (vv. 7, 8.), Dieu le Père (v. 9.), Dieu le Fils, l'envoyé de sa face. (v. 10.) Ils ont affligé son esprit saint (et rouahh kodscho.)

(Ps. 2; 7.)Le Messie s'exprime ainsi: Jéhova m'a dit: tu es mon fils, je t'ai engendré au« jourd'hui » (de toute éternité) (v. 12.) Rendez hommage au Fils, afin qu'il (Dieu) ne se courrouce et que vous ne périssiez dans cette voie. Le mot bar du texte est rendu par fils dans la version syriaque et dans l'excellente traduction allemande du rabbin Moïse Mendelssohu. Joël Brill, disciple de ce célèbre auteur, fait rapporter le pronom il à Jéhova du verset précédent. (Voy. aussi les commentaires d'Aben-Ezra, et d'Aben Yihhaï.)

(Prov. 30; 1.) Qui a comprimé le vent dans, ses poings? Qui a fixé les limites de la terre?

Quel est son nom, et quel est le nom de son fils, si tu le sais?

Le verset de la pierre angulaire (ps. 118), que N.-S. s'applique lui-même (Matth. 21; 42.—Marc. 12; 10.—Luc. 20; 17. Voy. aussi Act. Apost. 4; 11.—1 Pet. 2; 7.), commence par Eben, pierre, qui renferme les mots père, fils, (ab, ben.) La lettre beih du milieu, qui se lit avec chacun de ces deux mots, étant le lien qui les unit entr'eux, figure le Saint-Esprit.

D'après la méthode des cabalistes, appelée rasché-thébot, les initiales, les deux premiers mots de l'Écriture sainte annoncent chacun les trois adorables personnes de la Sainte-Trinité. Beréschit-Bara, forment; ben, silius; rouahh, spiritus, ab, pater; Schem yitbarehh, nomen benedictum: expression très-ordinaire chez les rabbins pour dire Dieu. Si l'ordre de procession n'est pas observé dans l'arrangement de ces lettres, la raison en est, comme disent lescabalistes, asin d'obtenir par les sinales le mot emet, vérité, qui est, selon eux, le sceau de la Divinité.

Si Dieu avait permis que vous eussiez connaissance seulement de quelques-uns de ces nombreux ouvrages (35), qui prouvent si victorieusement la vérité du christianisme, et par suite, de la religion catholique, il serait supersu de vous signaler les passages des divines Écritures de l'Ancien-Testament, dans lesquels le Seigneur m'a fait la grâce de voir la mission et la divinité de N.-S. Jésus-Christ, ainsi que la doctrine qui en découle. Je me bornerais à vous faire part de quelques nouvelles observations, que, Dieu merci, mes études m'ont mis à même de faire sur le texte. Mais celui qui a décidé que la partie pharisaïque du peuple hébreu (36) subsistera jusqu'à la consommation des siècles, persistant dans son aveuglement, asin de rendre témoignage à la vérité qu'elle méconnaît, dérobe à la Synagogue jusqu'à la connaissance de ces livres.

Je parcourrai donc avec vous, mes chers frères, les plus saillantes prophéties qui ont rapport aux circonstances de la vie, de la passion et de la résurrection de Notre-Seigneur. Ces circonstances sont établies d'une manière si authentique, que les ennemis de la religion de Jésus-Christ, qui étaient presque ses contemporains, n'ont jamais osé les contester. Il n'appartenait qu'aux rabbins de les désigurer de la manière si absurde que vous connaissez (37). Ils ont désiguré tout ce qui tient à l'histoire, même quand ils n'étaient pas intéressés à le faire. Je me contenterai de vous rappeler celle de Titus (58), et je vous laisse

à juger à vous-mêmes s'il convient de s'en rapporter à de pareils narrateurs.

A la véritable histoire du Messie, fils de Dieu, j'opposerai le Messie, si ridiculement imaginé, que les rabbins vous font attendre depuis un si grand nombre de siècles, et qu'ils vous feront attendre jusqu'à ce qu'il plaise au Seigneur de vous ouvrir les yeux pour fixer vos regards sur le Sauveur que vous avez percé sur la croix, et que vous continuez de crucifier par votre assentiment au déicide de nos pères. Oui, mes chers frères, notre nation reviendra de son fatal égarement. Il n'est pas permis d'en douter, puisque Notre-Seigneur l'annonce lui-même par la bouche de son prophète: « Je répandrai, dit-il, sur la maison de David et sur l'habitant de Jérusalem, l'esprit de grâce et de prière. Ils regarderont vers moi qu'ils auront percé, et ils s'en affligeront comme on s'afflige sur la mort d'un fils unique, et ils en éprouveront une amertume pareille à celle qu'inspire la perte d'un premier né. (Zach. 12; 10.)

Cette prédiction commence à se réaliser. A la vérité, notre nation nage encore dans le déluge de l'infidélité; mais il est consolant de voir depuis quelque temps un grand nombre de nos frères se sauver des flots de la damnation éternelle, en se réfugiant dans l'arche salutaire de l'Église catholique. Pendant que je vous écrivais ces pages, beaucoup d'Israélites, parmi lesquels on remarque de savants écrivains et de fort talmudistes, ont été régénérés sur les fonds baptismaux, à Paris et dans plusieurs villes de France.

Mais il est essentiel qu'avant de traiter l'objet important des prophéties, je vous retrace par quelles voies la grâce divine me prépara dès l'enfance, et m'amena ensin au degré de conviction qui me détermina à recevoir le baptême.

Né et élevé au milieu de vous, ayant exercé des fonctions qui me furent confiées par vos autorités, comptant dans vos rangs des amis de jeunesse et des compagnons d'études, écrivant dans ma propre patrie que je n'ai jamais quittée avant mes malheurs, connus de vous tous, comment pourrais-je entreprendre de vous en imposer en vous mettant devant les yeux les particularités de ma vie qui ont trait à ma conversion, et qui ne peuvent manquer d'être à la connaissance d'un grand nombre d'entre vous? Je prends même l'engagement de vous donner tous les éclaircissements que vous pourriez désirer à cet égard.

Si parva licet componere magnis, et surtout

si la comparaison n'est pas trop orgueilleuse, je dirai: ainsi que Saint-Paul, mon bienheureux patron, j'ai été élevé aux pieds des docteurs d'Israël; ainsi que lui, j'ai été converti par la voix de Dieu, sans le concours d'aucun homme; ainsi qu'à lui, ma conversion me valut la haine et la persécution des Juiss, mes frères. A Dieu ne plaise que j'aie la moindre pensée de faire des reproches à mes persécuteurs Je leur pardonne de tout mon cœur, tant en mon nom qu'au nom de mes enfants. Je leur rends grâces même de nous donner occasion de souffrir pour le glorieux nom de Jésus-Christ. Je dis plus : je dois les excuser et ne les regarder que comme les instruments involontaires de la justice divine. Lorsque les frères de Joseph reconnurent le tort de leur conduite envers lui, ce patriarche, qui est la figure la plus accomplie de N.-S. Jésus-Christ, leur dit avec douceur : « Ce n'est pas vous qui m'avez envoyé en Égypte, c'est Dieu. »

Lo aththem schelahhtem oti henna ki haelohim.

Dieu m'est témoin que je ne cherche pas à me faire valoir par les choses avantageuses que je rapporte sur mon compte. Je dirai avec l'apôtre: Si c'est une imprudence que de me louer, c'est à vous qu'il faut en attribuer la

faute: factus sum insípiens vos me coegistis. (2 Cor. 12; 11.)

Le Seigneur m'inspira de bonne heure la soif de l'étude et le goût des langues. Ainsi que celle de tous les enfants destinés au rabbinat, mon éducation se bornait, dans mes premières années, à l'explication de la bible originale avec les commentaires en langue rabbinique (30), et à l'étude du Talmud. Mon père, rabbin au grade de Hhaber (40), excellent héhraïsant et bon talmudiste, se chargea lui-même de cette partie de mon instruction. Il s'y appliquait avec tant de soin, qu'à l'age de dix ans, quand on me citait de la bible un verset quelconque, ou une expression un peu saillante, j'en indiquais, sans hésiter, le chapitre et l'exposition des commentaires sur cet endroit. Ce qui contribuait le plus à fixer la concordance dans ma mémoire, ce furent les curieux qui vinrent assez fréquemment me mettre à l'épreuve.

Déjà alors le sujet favori de mes pensées c'étaient les dogmes de la religion, et je protitais volontiers de toutes les occasions de m'informer de la croyance et des cérémonies de l'Église. Je me rappelle que je me plaisais particulièrement à raisonner religion avec un domestique catholique, très-pieux, du propriétaire de la maison. C'était un bon Lorrain allemand, doué d'une foi à transporter les montagnes, et qui me paraît avoir puisé toute son érudition dans son petit catéchisme, et les instructions des livres de piété en sa langue. Il ne devait pas être sans intérêt de voir un enfant de dix ans discuter sérieusement des matières si graves, avec un homme d'un âge assez avancé.

Ces colloques indiscrets m'attirèrent plus d'une fois des réprimandes sévères.

A douze ans, j'entrai à la première section de l'académie talmudique ( bet-hammédrasch) établie à six lieues de Strasbourg (à Edendorf), ma ville natale. De cette classe, où l'on restait ordinairement trois ans, je passai au bout d'un an à la seconde section, établie à la proximité de la ville (à Bischheim). Après dix-huit mois d'étude dans celle-ci, je fus admis à la troisième et dernière section, dont le docteur, M. Isaac-Lundeschuetz, grand-rabbin de la circonscription où se trouvait l'établissement ( à Westhoffen), était un des plus subtils talmudistes de son temps. Il ne put assez s'étonner lorsque, peu de temps après mon arrivée dans son académie, je lui présentai, rédigée en hébreu rabbinique, la thèse qu'il avait prononcée la veille en hebréo-germain, à tous les

étudiants assemblés. Elle avait duré trois heures, et avait pour texte le f.º 8 du Traité Betza du Talmud. Il fit transcrire ma rédaction en entier dans un de ses manuscrits, dont il a publié depuis une partie sous le titre de Kelilot iophi.

Dès ce jour, je devins un des principaux disciples qu'il consultait pour ses observations sur le Talmud.

Trois ans après que j'eus quitté son académie, il m'écrivait encore des lettres très-affectueuses que j'ai conservées, et où il me témoignait toute sa satisfaction du haut degré de mon instruction et de mon aptitude.

Pendant un long voyage que M. Lundechuetz sit en Allemagne, l'administration m'envoya à Phalsbourg étudier le Talmud sous M. Gouguenheim, actuellement grand-rabbin de la circonscription consistoriale de Nancy. Une pièce de ce grand-rabbin, que je possède encore, atteste dans les termes les plus slatteurs, mon application et mes progrès dans le Talmud dès l'âge de six ans, ainsi que mes succès étonnants obtenus sous lui.

Aux vacances, qui avaient lieugau printemps et en automne durant les mois des grandes fêtes, je revenais à Strasbourg, où je profitais des thèses publiques et exercices particuliers du célèbre grand-rabbin David Sintzheim (41), et des rabbins Samuël-Samuël et Zadoc-Weil; tous ces docteurs me délivrèrent également à différentes fois des témoignages pompeux de mes progrès dans la théologie talmudique.

La Providence a voulu que, malgré la soustraction de mes pièces et de mes manuscrits, la plupart de ces papiers me restassent entre les mains.

Cependant ma propension pour le christianisme prit un caractère plus décidé. Profitant de tous mes moments de loisir, je travaillais avec ardeur à me perfectionner dans le grec et le latin, pour m'instruire de cette religion dans les ouvrages originaux. Ce penchant chrétien ne pouvait manquer de se manifester de temps en temps. Mon père, qui ne cessait de m'observer, en fut tellement alarmé, qu'il employa toutes sortes de moyens pour me faire renoncer aux études profanes, et me borner à la théologie (42). Ces entraves, comme cela arrive d'ordinaire, ne furent qu'un nouveau stimulant.

Après avoir achevé mes études talmudiques, à peine sorti de l'enfance, je fus chargé d'une éducation théologique et profane chez M. Sécriche Israélite de Ribeauvillé, département du Haut-Rhin. Je demeurai trois ans dans cette maison, jusqu'à ce que mon élève se rendit à l'académie de mon propre docteur.

C'est à Ribeauvillé que j'eus pour la première fois une entrevue avec un ecclésiastique catholique.

Vous savez, mes chers frères, qu'il est bien rare, surtout en Alsace, que les Juifs fréquentent la société chrétienne qu'ils n'aiment pas, et où ils ne seraient admis qu'avec les dernières difficultés (43).

J'eus soin de me procurer à Ribeauvillé cette faveur exceptionnelle. Un peu d'acquis et un extérieur différent de celui auquel on reconnaît si facilement les Juiss, principalement en Alsace et en Allemagne, me servirent d'introduction dans quelques maisons chrétiennes.

Parmi ces maisons je citerai particulièrement celle du maire, en 1808, que je fréquentais le plus assidûment. Elle se composait d'une famille catholique fort pieuse. Je m'y expliquais si franchement sur mon goût pour le christianisme, qu'on me prêta un catéchisme français, et que l'on me proposa de m'aboucher avec un ecclésiastique. J'acceptai cette offre avec empressement. Au jour convenu, j'eus une conférence assez longue avec un prêtre de la paroisse. Mais le moment que

Dieu avait fixé pour ma conversion n'était pas encore arrivé. L'entretien que j'eus avec cet Ecclésiastique fut bien loin de m'y disposer; je rendis même le catéchisme avec des observations qui me furent renvoyées pour toute réplique. Cette estimable famille eut la charitable discrétion de garder le silence sur ma démarche, qu'elle attribuait sans doute à ma grande jeunesse. Je lui en sais gré, et je lui exprime ici publiquement ma reconnaissance du vif intérêt qu'elle prit à mon salut, et de la conduite qu'elle observa en cette circonstance.

Je renonçai à tout examen relativement à la religion catholique; mais j'éprouvais intérieurement un je ne sais quoi d'inquiétant qui troublait mon repos.

L'année suivante le grand-rabbin de la circonscription consistoriale du Haut-Rhin, nouvellement installé, vint en tournée à Ribeauvillé. Il me conféra de son propre mouvement
le titre de rabbin au grade de hhaber, « frappé,
c'est ainsi qu'il s'exprime dans le diplôme, de
mon habileté dans le Talmud à un âge si jeune
(ianik vehhakim touba), et du succès avec
lequel je l'enseignais. »Six autres diplômes pour
le même grade, et dont la rédaction est un
tissu d'éloges, me furent octroyés la même
année, ou peu après, par des docteurs et des

grands-rabbins de la première distinction. Deux de ces pièces m'annonçaient même comme prochain le grade de docteur. Dès-lors toutes mes vues se tournèrent vers le rabbinat, et je m'éloignais de plus en plus de mes premières idées chrétiennes.

De Ribeauvillé je passai à Colmar, dans la famille d'un beau-frère de M. Sée, également en qualité d'instituteur. Cette famille, dont je conserverai toute ma vie de touchants souve-nirs, n'a cessé de me donner des témoignages de consiance et d'intérêt jusqu'à l'époque de mon abjuration.

Après deux ans de séjour dans cette maison, où j'étais si heureux, j'annonçai l'intention de me rendre à Paris, pour y perfectionner mes études profanes. C'était un sentiment irrésistible qui m'entraînait vers la capitale, où était arrêtée, disais-je, l'étoile de mon bonheur, sans toutefois y avoir ni vues ni protecteurs.

Mon père, à qui j'allai demander sa bénédiction avant de quitter l'Alsace, mit tout en œuvre pour me faire renoncer à mon projet; mais voyant que je restais inébranlable dans ma résolution, il prononça enfin ces paroles des parents de Rebecca: Mêdonai iatza haddar, (cette chose a été résolue par le Seigneur).

« Ce ferme propos, ajouta-t-il, est le gage d'un grand bonheur qui l'attend à Paris. » Ah! quel

bonheur plus grand aurait pu m'y attendre que celui de recevoir le saint sacrement du baptême? Mon excellent chef n'avait rien épargné non plus de son côté pour me retenir chez lui. Il eut même la générosité de m'inviter dans ses premières lettres, de retourner dans sa famille si je n'étais pas bien à la capitale.

Je vins donc à Paris, n'y apportant d'autres moyens et d'autres recommandations que ma théologie et la connaissance de plusieurs langues.

C'est là que la providence disposa tout de la manière la plus admirable, pour préparer ma conversion. Outre une place que j'obtins au Consistoire central, j'étais chargé d'une éducation, encore théologique et profane, dans la famille d'un Israélite très-estimable. J'eus de plus en ville des élèves, Israélites et autres, pour diverses langues.

L'Israélite auquel j'étais spécialement attaché, un des plus zélés pour le rabbinisme, fut pour moi l'occasion d'une connaissance bien précieuse. Il avait pour locataire une famille catholique, de la notabilité la plus respectable, dont la piété solide est comme un trésor héréditaire; patrimoine inestimable, commun à toute la parenté (44). J'eus des élèves dans deux maisons de cette même famille.

Electrisé par les exemples édifians d'une

tendre piété, dont j'avais ainsi le bonheur d'être témoin journellement, pendant plusieurs années, le sentiment qui m'animait autrefois à l'égard du christianisme se réveilla en moi avec une force nouvelle. La moindre cérémonie de la religion catholique me faisait éprouver des émotions que je ne saurais exprimer. On s'apercevait dans ces maisons que c'était toujours avec de grandes démonstrations de respect, que je faisais expliquer à mes élèves le texte latin du nouveau testament, et que je parlais même de la croyance de l'Église; mais on jugea prudent de ne jamais m'entretenir de religion.

Les ouvrages des principaux pères de l'Église, grecs et latins, qui figuraient dans la bibliothèque que je m'étais formée, devinrent alors ma lecture habituelle.

En m'instruisant ainsi de la religion qui avait pris insensiblement racine dans mon cœur, je sus frappé des reproches sondés que ces pères adressent (45) aux juiss d'avoir corrompu le texte hébreu. Je m'étais aperçu moimême depuis long-temps qu'en bien des endroits, ce texte est altéré ou tronqué de manière à présenter des lacunes insoutenables. Je m'occupai à conférer l'hébreu avec le grec des Septante, parce que cette interprétation sut

faite par des docteurs de la synagogue, revêtus de toute l'autorité requise, au commencement du troisième siècle avant la naissance de Notre-Seigneur: c'est-à-dire, quand ils n'avaient encore aucun intérêt de oucher aux prophéties.

Dans les nombreuses leçons divergentes des deux textes, le grec m'ayant presque toujours paru le plus correct, j'entrepris de restituer le texte original sur ce dernier qui a visiblement servi de type aux autres traductions orientales, notamment à la syriaque. Il est encore à remarquer que presque partout où le nouveau testament en citant l'ancien, s'écarte de l'hébreu, il se trouve, conforme aux septante. Comme, Gen. 1; 24. — Matth. 19; 5. — Marc 10; 8. — 1. Cor. 6; 16. — Ephes. 5; 31.—Gen. 12; 1. — Act. 7; 5.—Gen. 47; 31. — Hebr. 11; 21.—Deut. 6; 13. — Matth. 4. 10. — Luc 4; 8. et ailleurs.

Apostoli consonant, dit saint Irénée (contra hæres l. 5. cap. 25.) prædictæ interpretationi (des LXX) et interpretatio consonat Apostolorum traditioni.

Cette conformité du N. T. avec les LXX est également attestée par Origènes (Ep. ad Rom. c. 15.) et saint Cyrille Jérusalémite, catéch. 4 On en voit des exemples jusque dans l'épître aux Hébreux de Saint-Paul qui ne pouvait point ignorer que ceux à qui il s'adressait connaissaient le texte aussi bien que lui.

Ce qui milite le plus en faveur du texte grec, c'est que Saint Jérôme qui a corrigé l'ancienne Vulgate sur l'hébreu et le chaldéen, (46) langues qu'il avait étudiées sous des maîtres hébreux, saint Jérôme dont la traduction obtint le suffrage des juis mêmes, ainsi que l'atteste Saint-Augustin (De Doctrina christiana, l. 8. c. 5), s'accorde beaucoup plus avec le grec qu'avec l'hébreu actuel. Et ce qui achève de prouver que du temps de ce recteur de l'Église le texte hébreu était autre qu'à présent, c'est l'espèce de dési qu'il porte à ses adversaires d'indiquer un passage quelconque du grec qui ne se trouve dans l'original.

Æmuli nostri doceant, assumpta aliqua de septuaginta testimonia, quæ non sunt in Hebræorum litteris (Quest. hebr. sur la Gen).

J'étais déjà bien avancé dans ce travail, lorsqu'à ma grande joie je lus dans la préface de Saint-Jérome sur les quatre Évangélistes, qu'il regardait les septante, comme la sauve-garde et le boulevard de l'intégrité des divines Ecritures: Post Septuaginta, dit-il, nihil in sacris litteris potest immutari, vel perverti,

quin corum translatione omnis fraus et dolus patesiat. Tel est aussi le sentiment de Saint-Hilaire (sur le ps. 2. et sur le ps. 131, n° 24).

Dans les premiers siècles du Christianisme, plusieurs Églises éclairées, d'accord en cela avec les rabbins (Talmud, traités Meguilla, fol. 9 recto;—Sopherim. ch. 1 § 8.—Livre Iohhacin, pag. 137, édition d'Amsterdam;—Livre Meor-Gnenaïm, partie Hadrat-Zekenim;—Philon, Vie de Moïse, l. 2.— Joseph, Antiquités l. 12), tenaient la version grecque pour inspirée par le Saint-Esprit (47).

Pendant que j'étais ainsi occupé de cet ouvrage, un grand Rabbin qui n'en augurait probablement pas un résultat favorable pour le pharisaisme, vint me trouver pour le voir : je lui communiquai un cahier de leçons assez curieuses que j'avais déjà restituées. Après en avoir pris connaissance, il m'enjoignit d'y renoncer, me menaçant de censurer mon livre en hébreu, en italien et en français ; j'opposai à cette intimation polyglotte un silence absolu, et je me livrai à mon travail avec plus d'ardeur que jamais.

Le Pentateuque, qui ne tarda pas à être achevé, obtint, grâce à Dieu, le suffrage des principaux philologues de la Capitale, et surtout celui du célèbre Orientaliste, dont la France a droit de s'enorgueillir. Après avoir examiné avec moi mon Texte restitué, il daigna en accepter la dédicace, et le recommander vivement à Monseigneur le Ministre de l'Intérieur, pour les moyens de l'impression, comme un ouvrage remarquable et digne de l'attention d'un homme d'État aussi distingué (48).

De cette occupation résulta pour moi et pour mes enfans, un bonheur inappréciable. Dans cet examen attentif du texte, où pour la première fois de ma vie, je m'étais mis hors de page des commentaires rabbiniques, je vis clairement que toutes les prophéties ne forment, si je ne m'exprimer ainsi, qu'un grand cercle de la circonférence de quatre mille ans, dont tous les rayons aboutissent au centre commun qui n'est, et ne peut être, que N. S. Jésus-Christ. Le Rédempteur du genre humain coupable depuis le péché d'Adam, tel est l'objet et l'unique but de toutes les prophéties (49) qui concoururent à nous le signaler de manière à ne pouvoir pas le méconnaître. Elles forment dans leur ensemble, le tableau le plus parfait. Les prophètes les plus anciens en tracent la première esquisse; à mesure qu'ils se succèdent, ils achèvent les traits laissés imparfaits par leurs devanciers. Plus ils approchent de l'évènement, plus leurs couleurs s'animent; et quand le tableau est terminé, les artistes disparaissent. Le dernier, en se retirant, a soin d'indiquer le personnage qui doit enlever le voile; « Voici que je vous envoie, dit-il au » nom de l'Éternel, Élie le Prophète (Jean-» Baptiste) avant que vienne le jour grand et redoutable du Seigneur ». (Malachie 3; 33.)

Ensin la fille de Sion s'est réjouie (Zacharie 9; 9). Les temps sont accomplis. La femme frappée d'anathême sous l'ancienne loi (50), pour avoir introduit le péché dans le monde, devient le premier ressort de l'œuvre de la rédemption, et elle est réintégrée dans tous ses droits par la loi nouvelle. Le grand sacrifice ferme la série de tous les autres qui le figuraient. La généalogie du fils de David, ce désiré des nations, est connue, et le peuple jaloux de la conservation du moindre iota de ses livres, laisse confondre ses tribus, distinctes jusqu'àlors. Lui-même ; unique favori de Dieu, depuis les patriarches (Exod. 19; 5, 6. - Levit 20; 26.—Deut. 7; 6. 14; 2. 26; 18.—1. Reg. 8; 53.— Ps. 135; 4.), se perd bientôt dans les flots des nations, lesquelles, en accomplissement des prophéties, refluent vers la montagne de Dieu, (Is. 2; 2, 3.) pour adorer avec lui la croix du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

Une seule portion de nos pères, les phari-

siens, quittent les rangs d'Israël. Abusant de leur autorité, et de leur grande insluence, ils se déclarent, dès le commencement, contre Jésus-Christ, s'opposent à la prédication de son évangile, abandonnent ensin leur religion devenue celle de toute la terre, et se détachent ainsi de la famille universelle. Se chargeant de l'exécrable scandale qui devait arriver, (Matt. 18; 7), ils traversent les siècles, passent sur les cadavres des grandes nations qu'ils voient tomber les unes sur les autres, pour rendre témoignage à celui dont ils repoussent encore aujourd'hui jusqu'au pardon qu'il a demandé pour eux sur l'instrument de mort où ils l'avaient attaché (51).

C'est ainsi que le sils de Dieu a racheté son peuple Israël, (Luc 2; 58, 24,) en même temps qu'il su renoncé par sa nation, c'est-à-dire par le gouvernement des pharisiens et des prêtres. Ces impies s'essorcèrent de donner un démenti sacrilège au triomphe que le peuple avait décerné si solennellement à son roi, sils de David, en étendant ses propres vêtements sur son passage, et l'accueillant, les palmes à la main, aux cris des joyeux hosanna.

Ceux qui croyaient au Messie à venir, et ceux qui croient au Messie venu depuis l'incarnation du fils de Dieu, appartiennent donc à la même religion. Cette religion, mes chers frères, qui a parcouru la chaîne immence des siècles qui séparent nos jours de la première révélation faite à nos ancêtres les plus reculés, c'est la religion Catholique (52). Les autres cultes chrétiens ne sont que d'hier. Celui qui a promis à son Eglise de rester avec elle jusqu'à la consommation des siècles, n'a jamais pu permettre qu'elle tombât dans une dégénération telle qu'il fallût une réforme.

D'ailleurs, comment l'Israëlite habitué dès l'enfance à se soumettre, pour l'explication de l'Ecriture Sainte, à l'autorité de la Synagogue qui substitue assez souvent ses traditions aux préceptes les plus formels; comment l'Israëlite, dis-je, esclave aveugle des rêveries des rabbins, pourrait-il, s'il a le bonheur d'apercevoir la vérité de la religion chrétienne, se faire à la présomption des dissidents qui établissent le dernier des idiots, arbitre souverain de la parole de Dieu?

R. Moïse de Koutzi dit dans la préface de son livre des préceptes. « Si Dieu n'avait pas donné à Moïse l'explication orale de la loi, elle ne serait qu'obscurité et aveuglement ». (Kismiout vegniwaron).

Ainsi n'est pas fondé ce reproche philosophique que vous m'adressates, lors de ma conversion, d'avoir abjuré la religion de mes pères.

Bien loin d'abjurer la religion de ses pères, l'Israëlite qui devient catholique, est un de ces enfans égarés que le repentir ramène dans la maison paternelle. Et quand même il eût fallu abjurer la religion de nos pères, l'exemple de notre ancêtre Abraham, suffirait pour vous prouver que nous ne devons point balancer entre nos pères et Dieu qui est encore plus notre père qu'eux. Moïse loue la tribu de Lévi d'avoir méconnu pour la cause de Dieu, père, mère, frères, sœurs. Le Talmud, (Traité Baba-Metzigna, fol. 32. recto.) dit que le verset 3, ch. 19, du Lévitique, rapproche à dessein ces deux préceptes,

Vous respecterez chacun sa mère et son père, et vous observerez mes Sabbats ». Pour nous enseigner que notre obéissance pour nos parents ne doit pas aller jusqu'à la transgression de la loi divine.

Parvenu à ce dégré de conviction, il ne me fut plus possible de reculer devant le devoir de rentrer dans la véritable religion. Le Seigneur daigna m'en inspirer le courage; et dès les premiers jours de Janvier 1823, j'annonçai ma résolution à la famille catholique dont j'ai eu déjà occasion de parler. MM. Mertian (il est juste de les nommer pour les recommander au souvenir des fidèles) en éprouvèrent une sainte joie, et voulurent bien accepter ma

proposition de servir de parrains, avec leurs picuses et respectables épouses, à moi et à mes enfans.

Mais que de combats j'avais eu à me livrer! Il faudrait s'être trouvé dans ma position pour s'en former une idée. J'en ai été malade plusieurs mois. Mon existence dépendant en grande partie du Consistoire; le titre de Docteur de la loi dont j'avais été revêtu par les principaux GG. RR. de France; l'expectative du premier siège de Grand-Rabbin qui serait venu à vaquer, et dont plusieurs étaient occupés par des hommes extrêmement âgés; les ouvrages de piété et sur des matières religieuses, que j'avais publiés; le déshonneur que mon baptême allait déverser, parmi les juifs, sur mon père et ma mère presqu'octogénaire, fort attachés au judaïsme, et sur tous mes frères et sœurs; ma désunion avec la famille de mon beau-père, Grand-Rabbin du Consistoire central, qui m'aimait comme un fils; la retraite présumable d'une épouse chérie qui m'était tendrement attachée, et le malheur qui devait en résulter pour mes trois enfants alors âgés de 4 ans, 5 ans, et 16 mois : je me chargeai de cette terrible croix.

Ne m'arrêtant à aucune considération humaine, renonçant aux plus tendres affections de mon cœur, je me rendis à l'invitation de celui qui prononça de sa bouche divine: Si quelqu'un vient à moi et ne m'aime pas plus (53) que son père et sa mère, et sa femme, et sès enfants, et ses frères et ses sœurs, et même que son âme, il ne peut être mon disciple. Et quiconque ne se charge pas de sa croix pour me suivre, ne peut pas être mon disciple.

Après avoir imploré pour mes petits enfants le secours du Dieu qui dit: Sinite parvulos venire ad me (Marc 10; 14), et la protection de la mère commune des chrétiens, j'allais trouver le vénérable doyen de la faculté de théologie, lui déclarant que j'étais tout converti à a religion catholique, et que je ne demandai que l'instruction préparatoire du saint-Sacrement du baptême. Il s'empressa d'adhérer à mon désir, et remplit auprès de moi le ministère apostolique d'une manière digne de sa piété et de ses talents.

Pendant que je recevais l'instruction religieuse du savant docteur de la Sorbonne, j'eus fréquemment occasion de disputer avantageusement en faveur de la religion catholique, contre une zélée protestante, gouvernante d'une riche demoiselle Israélite. Car il est de ton dans les bonnes maisons Israélites qui ne sont pas juives, de consier l'éducation de leurs enfants à des instituteurs étrangers au culte mosaïque.

Le dimanche des rameaux, j'assistai avec mon respectable apôtre à la célébration de la messe. Ah! qui me prêtera une langue assez riche pour exprimer tout ce que j'éprouvai en ce moment! La procession solennelle des rameaux où j'entendis ces paroles du Roi-Prophète: Attolite portas... et introibit rex gloriæ, dont je sis une application plus digne qu'autrefois: (ce psaume se dit aussi à la synagogue, quand on remet le rouleau de la loi dans l'arche). La cérémonie de l'adorable sacrifice où je vis reproduire à mes yeux le crucissement, la mort et la résurrection du sils de David; la présence réelle du Dieu qui a conversé si long-temps comme homme, à Jérusalem et dans toute la Judée, an milieu de ma nation; le bonheur d'être bientôt du nombre de ces sidèles prosternés devant la table sainte, où il les a invités à son banquet sacré... La religion qui produit des émotions pareilles, peut-elle n'être pas toute divine?

Le samedi saint avait été sixé par monseigneur l'Archevêque, pour mon baptême et celui de mes deux silles, à la cathédrale. Mon sils, trop jeune pour la longue cérémonie de ce jour, ouvrit la marche de notre entrée dans l'église en recevant le baptême le mercredi précédent. Le jeudi saint après avoir envoyé ma démission au consistoire départemental, j'assistai au lavement des pieds à l'archevêché, et je sis mon abjuration entre les mains de l'illustre pontise de la capitale. (\*) Le samedi saint, le plus beau jour de ma vie, je reçus ensin, ayant mes deux silles à côtéde moi, ce baptême tant et si long-temps désiré, des mains de monseigneur l'Archevêque, en présence d'un concours immense de sidèles. La dégustation du sel sit remettre au lendemain ma communion et ma consirmation. (\*\*)

L'auguste cérémonie du jour de pâque, les ornemens du pontife célébrant et du nombreux clergé qui l'assistait, me transportèrent en idée au temple de Jérusalem. Il me semblait voir le grand-prêtre fils d'Aaron, au milieu des lévites, celébrant la grande solennité du jour des expiations. Mais c'était bien ici le cas de dire : La gloire de la seconde maison surpasse celle de la première. (Aggée 2; 9.)

Ici j'arrête ma narration. Je ne porterai à la connaissance du public les cruelles persécutions que, bientôt après cette circonstance, plusieurs

<sup>(\*)</sup> Voy. l'Ami de la Religion, du samedi Saint 1823.

<sup>(\*\*)</sup> Voy. l'Ami de la Religion, du mercredi de Pûques 1823.

d'entre vous exercèrent envers moi et mes pauvres enfants, qu'autant que je m'y verrai obligé dans l'intérêt de la religion que nous avons le bonheur de professer. Le chrétien se conformant à l'exemple de son divin maître, souffre patiemment, pardonne à ses persécuteurs et prie pour eux. C'est là le triomphe de la loi de grâce. (54) Toutefois, je dois repousser les imputations, que je me garde de qualifier, de ceux qui sont devenus mes ennemis sans que je leur en aie donné sujet, et desquels je puis bien dire: persecuti sunt me gratis. Car, outre ces grandes tribulations que le Seignenr ajouta aux pénibles sacrifices auxquels je m'étais soumis d'avance, parce qu'il ne veut pas que nous déterminions nous-mêmes le degré de pesanteur de notre croix, il a fallu encore que je fusse accablé par les calomnies les plus noires et les plus absurdes. Il est vrai qu'un disciple de Jésus-Christ doit s'attendre à cette œuvre de satan; mais où serait la croix s'il n'en éprouvait de la peine? Ils attribuèrent mon baptême à un mouvement d'ambition, et dans les journaux protestants de l'Allemagne (\*) on insé-

<sup>(\*)</sup> Entr'autres, Die Morgenstunde, publiée à Tubingue, mois d'avril 1823. Dans un voyage à Mayence, j'appris d'un homme de lettre Allemand, que les rédac-

rait des lettres datées de Paris, dans lesquelles on ne craignait pas d'affirmer que 80,000 francs avaient été le prix de ma conscience! A Paris où les auteurs de ces lettres, si faciles à reconnaître à leur style, n'auraient pu avancer une pareille absurdité, ils donnèrent pour motif à mon abjuration, l'espérance d'obtenir la suppléance d'une chaire d'hébreu!

Croyez-vous, mes chers frères, qu'il aurait pu se résoudre à une bassesse si condamnable, l'homme aux qualités morales de qui vos écrivains et vos autorités n'ont cessé de donner des éloges? l'homme qui a conservé l'estime à la confiance des familles où il a résidé pendant plusieurs années de sa première jeunesse? l'homme que, sans fortune, le grand-Rabbin de votre consistoire central choisit pour son gendre? le docteur de la loi que vous citiez au nombre des rabbins les plus distingués?

Cependant, si quelques uns de nos frères

teurs de trois journaux protestants de sa nation, ont refusé l'insertion d'articles semblables. Ils dirent: «Si nous » ne sommes pas catholiques, nous sommes chrétiens, et » à ce titre nous repousserons toujours les attaques des » Juis contre toute religion chrétienne. » L'un d'eux ajouta: « Je ne suis pas ennemi des Juis, car si je les » haïssais, je m'empresserais d'insérer l'article que vous » me présentez. »

donnaient encore créance à cette assertion (et je m'en affligerais pour eux), je n'aurais qu'à leur dire que cette place tant ambitionnée ne serait que de 1500 francs; et qu'au surplus quand je déclarais mon intention, quand je me faisais instruire à la Sorbonne, cette chaire avait un suppléant beaucoup plus jeune que moi, jouissant de la plénitude de sa santé et qui n'est mort que le lendemain de mon baptême. Je leur demanderais: Est-ce bien l'ambition qui a pu me déterminer à quitter la synagogne où je devais figurer au premier rang, pour aller me confondre dans la foule des catholiques, et me faire éclipser par leurs talens ? Un ambitieux aime mieux être le premier dans un hameau que le second à Rome.

Grâce à Dieu, ma conversion n'est l'effet d'aucune influence. J'en retrouve le premier germe dans mes plus jeunes années. Et les temps d'irréligion qui signalèrent l'époque où je sis mes études profanes, mettent mes professeurs catholiques à couvert de toute suspicion à cet égard.

Peut-être a-t-on répandu sur mon compte encore d'autre calomnies; je suis fondé à le supposer, car la calomnie est la principale arme des Pharisiens. Mais je suis tranquille, ma conscience ne me reproche rien. Mettant ma confiance dans le Seigneur, je ne crains pas l'homme; et si le Seigneur est pour nous, qui prévaudra contre nous. Mes frères en notre Seigneur Jésus-Christ examinent et ne portent pas de jugement téméraire : dès lors, je n'ai pas sujet de m'inquiéter. Un magistrat vertueux me dit dans une circonstance bien critique, circonstance que l'Europe chrétienne serait étonnée d'apprendre, et dont l'histoire n'offre pas d'exemple : « Pourquoi vous désolez-» vous? Celui qui vous a fait chrétien, vous ren-» dra vos enfants » et cette confiance dans la bonté divine a été justifiée par l'évènement. Je s de même aujourd'hui : « Celui qui m'a fait chrétien, fera certainement connaître mon » intention pure, et la sincérité de ma con-» version. »

Paris, à la Sorbonne, le 15 mai 1825.

P. L. B. DRACH.



## NOTES.

(1) Dans le Talmud et les autres ouvrages des rabbins, et généralement dans la conversation des Juifs, les noms d'Abraham et de Jacob sont presque toujours accompagné des mots notre pèré : Abraham abinou, Iagnacob abinou; tandis que, pour celui d'Isaac, ce cas est extrêmement rare dans les livres. Dans la conversation, on n'entend jamais dire: Yitshhak abinou . Isaac notre père. J'imagine que cette exception pour le nom d'Isaac s'est introduite depuis que les disciples de N. S. ont expliqué aux hébreux que ce patriarche figuralt le fils unique de Dieu, offert en holocauste sur le bois dont il avait été chargé, ainsi que lui. Le mot ab, père est un terme de respect et d'adoration, comme on voit 2. me livre des Rois 2; 12. 13; 14. - Jér. 2; 27. 3; 4, 19. -Is. 65; 16. 64; 7.—1 Paralip. 29; 10, et très-fréquemment dans les livres de prières Juiss, ainsi que dans le nouveau testament (passim) dont il sussit d'indiquer la prière du Pater. Le mot abba du syriaque, langue vulguaire des Juiss, lors de la première prédication de l'évangile, a la même acception. (Marc. 14; 36. - Rom. 8; 15. — Galat 4; 6.

Je soupçonne que c'est pour le même motif que l'expression béhha (in te) a disparu de la bénédiction d'Isaac: Et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ. (Gen. 26; 4.) Il est fort probable que le Seigneur lui dit aussi béhha (in te) ainsi qu'à Abraham. Gcn. 12; 3, et à Jacob Ibid. 28; 14., puisqu'il répète la même bénédiction, et toujours dans les mêmes termes. Saint-Paul a également pris le nom d'Isaac pour désiguer N.-S. J.-C. Il dit, ch. 9 aux Romains: Non enim omnes qui ex Israël sunt, ii sunt Israëlitæ. Neque qui semen sunt Abrahæ omnes filii; sed in Isaac vocabitur tibi semen. Id est, non qui filii carnis hi filii Dei: sed qui filii sunt promissionis æstimantur in semine.

(2) Is. 6; 9. Va dire à ce peuple : Ecoutez et ne comprenez pas; voyez et ne discernez pas. ( V. Kimhhi et Abben-Ezra,) y 10. Engraisse le cœur de ce peuple, et rends ses oreilles pesantes, et bouche ses yeux, de peur qu'il ne voie de ses yeux, et qu'il n'entende de ses oreilles, et que son cœur ne comprenne : il recouvrerait sa santé. It. Et je dis: Jusques à quand, & Seigneur? Et il répondit : Jusqu'à ce que les villes soient désolées sans aucun habitant, et les maisons sans aucun homme, et que la terre soit désolée, sans culture. Même livre 29; 10. Car le Seigneur a repandu sur vous un esprit d'assoupissement et vous a fermé les yeux. Il a couvert d'un voite (c'est ainsi qu'il faut entendre kissa; le chaldaïque porte tammar, abscondit), les prophétes et vos principaux V cyants. 11. En effet (signification du vave) toutes les visions sont devenues pour vons comme les paroles d'une lettre (Sepher V. Iarbhi Kimbbi et Aben Ezra ) cachetée que l'on donne à un savant exercé, en lui disant : Je to prie de lire ceci ; et il repond : Je ne saurais, car c'est cacheté, etc. Jér. 8. 8. Comment pouvez-vous dire : Nous sommes sages , et nous possédons la loi de Dieu, En vérité, c'est en vain que la plume se prépare, (voyez Kimhhi) les Scribes se donnent des peines inutiles: † 9. Les sages sont confus, ils sont consternés et vaincus. Voici qu'ils ont rejeté la parole de Dieu, et ils n'ont aucune sagesse.

(3) Gen. 3; 15. — Dieu dit au serpent : Et inimicitiam ponam inter te, et inter mulierem, inter semen tuum et semen ejus ipsum. (Ce semen mulieris désigne visiblement le fils de Dieu. Saint-Paul l'entend ainsi. Misit Deus Filium suum, dit-il, factum ex muliere. Galat. 4; 4) conteret tibi caput. Le targum (paraphrase) Chatdéo-syriaque de Jonathan-ben-Huziel, ajoute ici: « A la vérité, il y aura un remède pour eux (Adam et Eve), mais pas pour toi; car ils t'écraseront au talon. Le targum de Jérusalem ajoute : C'est-à-dire à la fin des jours (Gnekeb, Talon, se prend quelquesois pour la fin, le bout d'une chose, comme la même racine en arabe jours du Roi-Messie. (malca meschihha.) Dans la polyglotte de Walton, ces dernières paroles sont inexactement traduites, quia medicinam adhibebunt calcaneo in diebus regis Messiæ. Lemegnebat schébiuta, ne signifie pas medicinam adhibere, mais conculcationem facere.

Le targuniste Jonathan-ben-Huziel, était le principal disciple du docteur Hillel qui en avait plusieurs milliers. Il florissait cent ans avantla ruine du second temple, conséquemment environ 50 ans avant l'ère vulguaire. (Talmud, Traité Meguilla, folio 5, recto Tzemahh-David, année 3728. — Mendelssohn, préface sur le Pentateuque). Il s'est conformé dans sa paraphrase, selon le Talmud (l.c.), à la tradition des prophètes Aggée, Zacharie et Malachie. Quant aux difficulté qu'éprouve Mendelssohn (l.c.) d'attribuer cet ouvrage à Jonathan-ben-Huziel, parce qu'il y est parlé de nations qui

n'existaient pas encore de son temps, je répondrai qu'il n'est pas plus étonnant d'y voir mentionnées la Germanie la Turquie, la Lombardie, etc., que detrouver le nom de Cyrus dans Isaïe, Daniel, Esdras, les Paralipomèmes. Ces paroles du Talmud: Onkelos le prosélyte a composé le targum du Pentateuque: (Thargum schel thora Onkelos hagguer amerah mippi R. Elignéser, verabbi yehoschougna); signifient seulement que l'interprétation chaldaïque, usitée dans la synagogue était celle d'Onkelos. Elle l'est encore maintenant pour remplir l'obligation de lire la section du Pentateuque de chaque semaine, deux fois en hébreu et une fois en chaldéen.

Il a été nécessaire d'insister sur ce passage, afin de prouver par une autorité aussi grave comment les prophètes mêmes entendaient ces paroles du Seigneur, où les rabbins modernes refusent de voir la promesse du Sauveur du genre humain.

Ce n'est pas pour rien que Jonathan-ben-Huziel l'emportait sur ses nombreux condisciples. Le Talmud, (Traité Souca, f.º28 v.º) rapporte que lorsqu'il étudiait, son atmosphère devenait si brûlante que tous les oiseaux qui venaient à y passer, tombaient par terre tout rôtis. Les commentaires expliquent ce phénomène d'une manière très-naturelle. C'est que les séraphins (en hébreu anges ardents) se pressaient autour de lui, écoutant avidement les merveilles qu'il débitait.

Pende (ban) tque iterùm narrantis ab ore.

Le Talmud ne nous dit pas si Jonathan-ben-Huziel avait chaud lui-même.

Si telle était la vertu de l'étude du disciple, il est permis de conclure sans façon, et à fortiori s'il vous plait, que lorsque le docteur Hillel étudiait lui-même, il ne devait pas manquer de mettre le feu à la maison. D'après les commentaires additionnels, (thocephot) dont la plupart des auteurs ont, disent les rabbins, illustré le pays gaulois (medinat tsarphat), les paroles de la loi étaient transportées d'une si grande joie de passer par la bouche de Jonathan-ben-Huziel qu'elles jaillissaient du feu comme lorsqu'elles furent prononcées sur le mont Sinaï. Ils citent à ce sujet le Medrasch qui nous apprend que R. Eliézer et R. Josué disputant un jour sur la loi, entre la poire et le fromage, on vit des flammes ondoyer autour d'eux.

(4) Page 3. Jusqu'à Malachie. Il mourut 386 ans avant uine du second temple, le dernier des prophètes. (Kimhhi, préf. sur ce prophète. Talmud, Traités Sanhédrin, f.° 11 r.° — Yoma, f.° 6 v.° — Sota, f.°. 48 v.°)

Les docteurs du Talmud ne sont point d'accord sur la personne de ce prophète. R. Nahhman prétend que c'est Mardochée; R. Josué-ben-Korhho soutient que c'est Esdras. D'autres, plus judicieux, tiennent que c'est Malachie. (Voyez Traité Meguilla, f. • 15 r. •)

- (5) Ibid. Conséquence nécessaire. Grotius, dans l'introduction de ses annotations sur l'A. T., dit que pour démontrer la vérité aux Juifs, on n'a qu'à leur mettre sous les yeux les prophéties qui annoncent si clairement le Christ, et l'époque de sa venue. Judæis convincendis vel pauca: Christum et tempus quo is venturus erat, directé describentia sufficiunt.
  - (6) Page 4. Moise notre mattre. (Deut. 28, 15.) Et il arrivera si tu désobéis à la voix du Seigneur, y. 29, et

tu tâtonneras en plein midi, comme l'aveugle tâtonne dans les ténèbres.

Les Juiss ajoutent au nom de Moise: Rabbénou, notre maître.

(7) Page 4. Du texte sacré. La langue vulgaire des Juiss n'est pas l'hébreu classique. Ceux du rit allemand parlent un jargon allemand mêlé de mots hébreux corrompus, que l'on appelle Yüdisch-Deutsch (hébréo-germain.) Il y entre aussi des mots des autres langues, auxquels on a donné une terminaison allemande, comme oren, prier, du latin oro. Ce langage a une écriture particulière et ses règles d'orthographe. Buxtors lui a consacré un chapitre dans son Thesaurus linguæ sanctæ, sous le titre: Lectionis hebræo-germanicæ usus et exercitatio.

Les Juiss du rit portugais parlent un espagnol trèscorrompu, également mêlé d'hébreu. Ils se servent de l'écriture rabbinique.

Ces deux rits, qui ont des Synagogues séparées, prononcent différemment l'hébreu dans l'étude de la loi et le service du culte. Voyez l'article signé K. Tsarphati, que j'ai donné sur ce sujet dans le Journal Asiatique, 8.° cahier, t. 2, p. 95.

(8) Page 5. Cieux, faites découler, etc. C'est le premier verset de la prière Rorate de l'Avent: je l'ai traduit conformément à l'exposition de Kimhhi et d'Aben-Ezra. Tsedek du texte ne signifie pas seulement la justice, la justification, mais aussi le juste, et s'applique particulièrement au Messie. Il en est de même de Iéschagne, qui signifie aussi sauveur, et s'entend du Sauveur du monde; comme Is. 51; 5. Karob Tsidki Iatsa Yischegni: Mon juste est proche, mon sauveur va paraître

(sens de Iatsa). Is. 62, 11. Dites à la fille de Sion Hinné Yischgnehh bâ: voici ton sauveur qui vient. Jérém. 23, 6. Et voici le nom dont on l'appellera Adonai Tsidkénou, le Seigneur notre juste. Daniel 9, 24, Oulhabie Tsedek Gnolamim, et pour amener le juste des siècles.

(9) Page 5. Adhéreront. Yikkhat, signisse, selon les meilleurs commentateurs, l'adhésion ou l'obéissance.

A la fin des jours. Beahharit-Hayyamim. C'est une chose digne de remarque, que précisément ces mêmes expressions se lisent dans la fameuse prophétie de Daniel, ch. 10, 

4.

(10) Ibid. Les commentaires rabbiniques disputent dabsurdités pour faire cadrer à sa place ce passage qui n'a nul rapport avec ce qui le précède et le suit immédiatement.

Le saint Evangéliste, en parlant de Siméon, s'exprime ainsi: a Cet homme était juste et religieux (Ευλαβής), attendant la consolation d'Israël. » C'est opposer la patience chrétienne à l'impétuosité juive.

(11) Ibid. Treize articles de foi. Ces treize articles ont été posés par Maïmonides, et se trouvent dans son commentaire sur la Mischna, Sanhédrin, ch. 10. Ils furent depuis mis en vers tels qu'on les chante à la Synagogue. Presque tous ces articles, que R. Joseph Albo, dans son livre intitulé Gnikkarim, Fundamenta, a réduits à trois, sont dirigés contre le christianisme. (Voy. Buxtorsii Synagoga judaica, ch. 3.)

(12) Page 6. Dix-huit bénédictions. Quand le Sanhédrin siégeait à Japhné, où il fut transféré l'an 40 avant la ruine du second temple, c'est-à-dire, quand Notre-Seigneur évangélisait lui-même, ou peu après sa résurrection, cette prière fut augmentée d'une dix-neuvième bénédiction, appelée celle des impies (birhhat hamminin) Le Talmud (Traité Berahhot, f.\* 28 v.º), rapporte que Gamaliel, entendant un marchand de coton réciter cette prière, désira une bénédiction additionnelle, et elle fut composée sur-le-champ par Samuël Hakkaton. Voyez aussi Traité Meguilla, f.\* 28 v°.

« Les mécréants (Aphikorocin) ayant augmenté en » Israël, dit Maimonides, Traité de la prière, ch. 2, » § 1, du temps de Gamaliel (docteur de St.-Paul), » persécutant les Israélites fidèles et les instigant à » quitter le vrai Dicu, ce docteur et son académie, » (oubed-dino) composèrent une bénédiction de plus, pour » demander au Seigneur de détruire les mécréants, et » l'insérèrent dans la formule des prières, pour la rendre » familière dans la bouche de tous. »

Cette dix-neuvième bénédiction, laquelle n'est rien moins qu'une bénédiction, et dont la redaction varie beaucoup, selon les pays où les livres de prières furent imprimés, ayant spécialement trait aux Israélites baptisés, je dois m'abstenir de donner l'explication de son contenu. Je renvoie le lecteur curieux au Lexicon talmudicum de Buxtorf, art. Min et Schemad, et à sa Synagoga judaica, ch. 10.

Saint-Jérôme fait mention de cette prière si tolérante, dans son commentaire sur Isaie 5, 18: Terper singulos dies in omnibus Synagogis sub nomine Nazarenorum, anathemizant vocabulum christianum. Voici comment en parle le savant Castellus: Habent Judæi precationem; scilicet imprecationem contra hæreticos, quam vocant birhhat hamminim, qui viz à lege judaicâ ad christianos deficiunt; hanc singulis diebus recitant, et æternum exitium illis imprecantur.

## (13) Page 6. La grande Synagogue, Kenécet hagguedola.

- (14) Ibid. « Esdras et les docteurs de la grande Syna» gogue voyant que la langue sacrée s'était corrompue
  » dans la captivité durant laquelle le peuple Juif était
  » mêlé avec les Perses et un grand nombre de nations bar» bares, rédigèrent des formules de prières dans un hébreu
  » purs telles que nous les possédons aujourd'hui, à
  » quelques changements et additions près, commandés
  » par les circonstances. Avant cette époque, les prières
  » n'avaient pas de forme fixe, et chacun, dans ses exer» cices de dévotion, suivait l'inspiration de son cœur.»
  Préface de ma traduction des prières journalières.
  Paris, chez Sètier, 5579 (1819.)
  - (15) Ibid. Nous espérons en ton salut.

Expression empruntée de l'exclamation de Jacob, dont j'ai déjà parlé.

(16) Ibid. Les mots Tharoum et Matsmiahh de cette bénédiction n'ont aucun sens réitératif.

Cette citation est tirée de la traduction des prières que j'ai publiées, il y a six ans, étant rabbin, avec l'approbation de MM. les grands-rabbins de Paris de laquelle il est bon de donner ici l'extrait suivant: « Il » est donc, nos chers frères, de la dernière nécessité » d'avoir des traductions fidèles et exactes, tant de nos » prières que de nos livres sacrés. Aussi est-ce à notre » grande satisfaction que nous avons vu M. D. Drach, » rabbin, docteur de la loi, et gradué à la faculté des » lettres de l'académie de Paris, s'imposer cette tâche » louable, mais pénible. Déjà il a achevé la traduction de » nos prières, et nous pouvons certifier que cette traduc- » tion répond parfaitement au but qu'il s'est proposé. »

- (17) P. 7. Ilest à remarquer que dans l'hébreu, la raciné Baçar, chair, réunit ces deux acceptions s'incarner et annoncer une bonne nouvelle. (Mitbasser, mebasser.) Ceux qui nient l'incarnation de N. S. seraient bien embarrassés d'indiquer l'analogie de ces deux mots. D'après la tradition, l'hébreu est la langue que Dieu a enseignée à nos premiers parents. Les rabbins prouvent par les noms propres et autres substantifs de la Génèse qu'il est la langue primitive.
  - (18) Ibid. Sa victime. Saint-Augustin dit que l'Église dut la conversion de Saint-Paul aux prières que sit Saint-Etienne pour ses ennemis au moment de sa lapidation.
  - (19) Page 8. Du Christ. (τοῦ Χριστοῦ) manque dans le texte latin.
  - (20) Ibid. Promis Ελάλμος est la traduction littérale du dibber en hebreu, lequel, outre l'acception de dire, signifie accorder, promettre. Gen. 24, 7. Vaascher dibber lt. Ib. 28, 15. Et ascher dibbarti lahh. Mendelssohn, dans sa traduction allemande, le rend en ces deux passages

ce jour, elle dit : époque;où notre loi fut donnée (Zeman mathihan thoraténou.) Au surplus, l'usage où elle est accorder et promettre. Zusagen, Verheisen. Voyez aussi 1 Reg. 8, 24, 25, 26, 53.

- (21) Page 8. A jamais εις τ" ἀιῶνα est le legnolam de l'hébreu.
- (22) Page 9. Symbole de la foi. Ce symbole, pour les Juiss, consiste dans le y 4 du ch. 6 du Deut., dont nous parlerons plus bas. Plût à Dieu qu'ils le comprissent bien. C'est un des passages de l'A. T., qui annoncent le plus expressément le mystère de la S. Trinité.
- (23) Ibid. Ces pratiques. La bénédiction du pain et du vin sont de rigueur à la cérémonie de Pâque. (Voy. l'ouvrage que j'ai publié sous le titre: Haggada ou cérémonie des deux premières soirées de Pâque. Metz, chez Hadamard, 1818.) En général le pain et le vin figurent dans un grand nombre de cérémonie de la Synagogue, comme pour sanctifier les sabbats et autres fêtes, pour bénir les mariages, etc.
- (24) Ibid. Aux juifs. L'institution de la Pentecôte (Schebougnot, fêtes des semaines), n'est, d'après le texte, qu'une fête de réjouissance où l'on offrait dans le temple deux pains levés, tandis que toutes les autres oblations de farine devaient être sans levain. (Lévit 23; 15 et seqq. Deut. 16; 9, et seqq.) C'est la tradition qui y rattache le souvenir de la publication de la loi sur le Mont-Sinaï. Les docteurs du Talmud ne sont pas d'accord sur le jour de cet évènement. Selon les uns ce fut le cinquantième jour après la pâque, selon les autres le cinquante-unième. La synagogue se range de la première opinion, et dans toutes les commémoraisons de

maintenant d'ajouter un jour à toutes les sêtes, ne peut manquer de satisfaire tous les contestants.

- (25) Page 9. De sa consécration. Les ornemens des prêtres ordinaires se composaient de quatre pièces, savoir :
- 1.º Ketonet, la tunique de lin, qui se portait immédiatement sur la chair:
  - 2.º Mihhneçayim, le caleçon de lin;
  - 3. Mitsnephet, la mître de lin;
  - 4.º Abnêt, la ceinture.

Le grand-Prêtre portait en outre, dans certaines circonstances:

5.º Hhoschen le rational, pièce quarrée, large d'un empan (zeret), ouvrage précieux, enrichi de douze pierres fines, sur lesquelles étaient gravés les noms des tribus d'Israël.

C'est au moyen de ce rational que l'on consultait la volonté divine, en s'adressant au grand Prêtre. (Num. 27; 21. — Judic. 20; 28. — 1 Sam. 23; 9. 28, 6.)

Selon le talmud, Traité Yoma, fol. 71 verso, ce droit de consulter était exclusivement réservé au Roi, au chef du Sanhédrin, et à ceux qui étaient à la tête des affaires publiques. Dans le même traité, fol. 73, il est dit comment se faisait cette consultation. Les caractères gravés sur le rational devenaient successivement saillants pour former la réponse. À la vérité, dans les noms des tribus il n'y avait ni la lettre têt, ni celle tsaddik; mais le Talmud n'est jamais embarrassé: quelques mots ajoutés au rational de son autorité privée le tirent d'affaire.

6.° L'Éphod, (deux espèces de bretelles, attachées à des chaînettes d'or), enrichi sur chaque épaule d'une pierre précieuse, sur laquelle étaient gravés les noms de six tribus;

- 7.º Megnil une espèce de toge, au bas de laquelle étaient adaptées des sonnettes et des grenades en or.
- 8.° Tsits une plaque d'or sur laquelle était gravé le nom inessable du Seigneur, appliquée sur le front. Le talmud, même traité sol. 31 verso et seqq., appelle les quatre premiers, ornements blancs (bigdé laban), parce qu'ils étaient tous en lin, et les 4 derniers, ornements d'or (bigdé Zahab) parce qu'il entrait dans leur consection une grande quantité de ce métal précieux. (Voy. Exod. Ch. 28.)
- (26) Ibid. La loi de Dieu. Deut. 17; 8 et seqq. Jérémie 18; 18. Malachie 2; 7.

Toutefois l'absence d'instruction dans la loi n'était pas un empêchement à la consécration au sacerdoce; témoin cette sentence du talmud, Traité Horiot, fol. 13 recto, a lé bâtard, fruit d'un commerce criminel (mamzér), mais instruit dans la loi, a le pas sur le Grand-Prêtre, s'ilest ignare ». (Voy. aussi Maïmonides, de l'étude de la loi. Ch. 3, § 2.) Dans le traité Yoma, fol. 18 verso, le talmud dit que la nuit de la fête des expiations, on faisait la lecture de Job, d'Esdras, etc., devant le Grand-Prêtre, s'il ne savait pas lire lui-même.

Il en est de même pour le sacerdoce catholique. Saint-Paul dit, Tim. 3; 2: Oportet Episcopum esse... doctarem. Cependant nous lisons dans le commentaire de Saint-Jérôme sur le y 11 Ch. 2 d'Aggée, ce passage remarquable: « Saltemillud habeant, (ceux qui ont été élevés au sacerdoce sans avoir fait d'études) ut postquam sacerdotes sur le roint discant legem Dei, et non erubescant à laicis discere.

<sup>(27)</sup> Ibid. la bénédiction au peuple.

La formule de cette bénédiction, usitée encore de nos jours est prescrite. Num. 6; 22 etc.

Je dois rectifier ici l'erreur si commune parmi les personnes étrangères au culte judaïque; savoir, que les rabbins sont les Prêtres des juifs. Ces hommes n'ont que la direction de la conscience de ceux qui veulent bien s'adresser à eux, dans les cas graves. Par exemple quand le malheur a voulu qu'une cuiller destinée au maigre. tombat hans un pot qui sert au gras; que l'on ait, par mégarde, touché ou mouché la chandelle au saint jour du sabbat, etc., etc., etc. L'office de la synagogne, qui consiste à entonner les prières et les cantiques, et à lire le Pentateuque; le soin de distribuer les aumônes publiques, de surveiller l'éducation de la jeunesse, d'assister les mourants, de présider aux ensévelissemens et aux cérémonies qui les accompagnent, etc., sont généralement réservés à des laïques; et quand les rabbins s'en chargent, c'est comme simples particuliers. Quant au mariage, le rabbin ne fait que le bénir, chose que peut faire, et que fait, tout Israélite, et qui, d'ailleurs, n'est nullement essentielle pour contracter ce lien au point de nécessiter une lettre de divorce, en cas de séparation. C'est l'époux qui prononce les paroles sacramentelles, en offrant à l'épouse un objet d'une valeur quelconque. Celle-ci, en l'acceptant sans même proférer une seule parole, devient son épouse légitime. La présence du rabbin est si peu nécessaire que, si cette cérémonie avait lieu en présence de deux témoins Israëlites quelconques, le mariage serait valable. ( Voy. Talmud, Traité Kidouschin fol. 1. et segg, Maïmonides ou Joseph-Karo.) Prêcher la parole de Dieu, et sur des objets de simple morale, la plupart des rabbins n'en ont pas d'idée. Les sermons qu'ils prononcent d'ailleurs fort rarement, ne sont que des dissertations talinudiques auxquelles la plupart de leurs auditeurs n'entendent goutte. Ces dissertations sont quelquefois entremêlées de gronderies (Thohhahha) et de farces pour rire) (Halatzot), dont je donnerai des échantillons dans une autre occasion.

Les fonctions sacerdotales ont toujours appartenu exclusivement aux lévites de la famille d'Aaron. Azarias, autrement Ozias, roi de Juda, se permit d'offrir l'encens dans le temple, malgré les protestations des sacrificateurs qui lui représentèrent qu'aux descendants d'Aron seuls appartient la sacerdoce; et il fut frappé de lèpre auprès de l'autel où il commettait ce sacrilège. ( 200 eg. 15; 5. — 2 Paralip. 26; 18, 19.) Ce sont ces lévres qui donnent la bénédiction au peuple et jouissent de quelques autres distinctions. Mais par suite de la confusions des tribus, leur généalogie est si incertaine, qu'ils n'oseraient manger les bestiaux que la loi de Moise leur assigne en les prohibant aux simples Israëlites (Voy. Num. 18; 15, 18. Ainsi que Exod. 13; 12, 13. 22; 28. 34; 19, 20. — Lévit. 27; 26, 27. — Num. 3; 12. 8; 15. — Deut. 15; 19. Talmud traité Zebahhim fol. 36, verso; fol. 57 recto. Maimonides des sacrifices, ch. 9, § 25.)

Ainsi s'accomplit à la lettre cette terrible prophétie : « Durant un long espace de temps, Israël sera sans le » vrai Dieu, sans prêtre. » 2 Paralip. 15; 3.

Cette absence de tout ministère dans la synagogne est d'une haute importance pour l'église. Je vais corroborer ce que je viens de dire, par les paroles suivantes d'un notable consisterial de Paris.

« Les rabbins ne sont point, comme les curés et les » pasteurs des communions chrétiennes, les ministres » nécessaires de notre culte. L'office des prières au sein » de nos temples ne s'effectue point par leur organe. » Ils ne sont point les confidents de nos consciences. » Leur pouvoir ne peut rien pour le salut de nos âmes » etc. » Des consistoires israélites de France par M. Singer, p. 32. Paris 1820 chez Delaunay.

Je recommande cette brochure comme renfermant des détails très-curieux.

(27 bis.) Page 10. Michée 7; 20. « Souvenez-vous » en notre faveur, comme Isaac a été lié sur l'autel » pour vous être sacrifié (Kodamahh).

Cant. 1; 13. « Alors Moïse retourna et pria devant » le Seigneur; et le Seigneur se souvint en leur faveur » d'Isaac que son père avait lié sur l'autel dressé sur » la montagne de Moriah. »

La Synagogne a un nombre prodigieux de prières spécialement consacrées à demander l'application des mérites d'Isaac.

Les Juifs plaisants disent que si, par malheur, Isaac avait reçu la moindre égratignure sur la montagne de Moriah, les livres de prières seraient si volumineux qu'il faudrait des voitures pour les transporter au temple.

(28) Ibid. En tout lieu de la terre. Il est à remarquer que le mot Minhha employé dans ce verset pour exprimer oblation ne s'applique qu'à l'oblation de farine ou de gâteau. Les premiers chapitres du lévitique,

spécifient les différentes espèces de sacrifices sanglants qu'il appelle Korban, et d'oblations de farine ou de gâteau qu'il appelle Minhha. Le ch. 15 des Nombres détermine l'oblation (minhha) qui doit accompagner chaque sacrifice de sang (Korban.)

Mais ce qu'on ne saurait assez admirer, c'est que l'unique et première fois où ce Minhhaemployé dans le verset de Malachie, exprime un sacrifice sanglant, c'est à l'occasion de celui offert par Abel, première figure de N S J. C. Vayyischagne iehova el hébel ve-el minhhato. Par toute la suite de l'Écriture Sainte, il dénote des offrandes de gâteaux accompagnés d'une libation de vin. N. S. J. C. de même s'est sacrifié une seule et première fois avec infusion de son sang; et son sacrifice se repète depuis par libitation pure, c'est-à-dire sous les deux espèces du pain et du vin.

(29) Page 11 Parschiot et haphtarot de la Synagogue. Le Pentateuque est divisé en 48 ou 52 sections (parschiot) qui font, en changeant chaque semaine, le tour de l'année composée, suivant le nombre des lunaisons, tantôt de 48 tantôt de 52 semaines. La section du sabbat est toujours suivieà la Synagogued'un chapitre analogue des prophètes. (Voy. Maimouid. de la prière. Ch. 13.)

Cette lecture additionnelle des prophètes est appelée Haphtara. L'origine en est due à la défense que sit Antiochus-Epiphane aux Juiss de lire les livres de Moïse. Ils y suppléèrent par ces Haphtarot.

Dans les actes des Apôtres; il est parlé des parschiot au ch. 13, y 21. Moyses in Synagogis, ubi per omne sabbatum legitur; et des haphtarot, au ch. 13, v 27: Voces prophetarum quæ per omne Sabbatum leguntur.

(30) Page 11. Talmud, traités Meguilla, fol. 23 verso, fol. 24 recto. Berahhot fol. 45 recto. Sota fol. 39 verso. Maïmonides, de la prière, ch. 10, §§ 11, 12. Joseph-Karo, Orahh-Hhayim, n.º 145.

Cet usage, aboli maintenant au temple, (J.-Karo, loco cit.) parce que le commun des juis n'entend plus le chaldéen, s'est maintenu dans la lecture particulière comme j'ai dit p. 58, note (2).

(31) Ibid. Debout Joseph-Karo, Orahh Hhayim n.º 145. L'invitation que l'on adresse à plus ou moins de personnes, selon la solemnité du jour, d'assister à côté du chantre, à la lecture publique du Pentateuque, se fait en ces termes: Tiens-toi debout N. fils de N. (Gnamod Peloni ben Peloni.)

Le Talmud, traité Méguilla, fol. 21 recto, rapporte que, depuis Moïse jusqu'à Gamaliel, docteur de Saint-Paul, on étudiait la loi dans cette posture.

(32) Page 12. Sur le Talmud. La loi orale, Thorah Schebagnal-Pé, se compose de ces traditions que les pharisiens prétendent avoir été données à Moïse sur le mont Sinaï, et dont N.-S. se plaint si fortement qu'elles dénaturent les préceptes divins. Matt. 15; 5, 6. Marc 7; 9, 13. Il les appelle traditionem vestram, Matt. 15; 9. Marc 7; 7, 8, traditionem hominum. Maïmonides dans la préface sur son ouvrage iad - Hahhazaka énumère toute la succession des docteurs qui les transmirent de bouche en bouche depuis Moïse jusqu'à R. Juda le Naci. (Voyez aussi Talmud, traité Abot, chapitre 1.) Celui-ci témoin des maux qui accablaient Israël et lui ôtaient la faculté de s'adonner à l'étude de la loi orale,

comme autresois, se détermina à la mettre par écrit; chose qui avait été regardée jusqu'alors comme un péché capital. Le Talmud, traité Guittin fol. 60 verso, en prouve la désense par les paroles du 3 27, ch. 34 de l'Exode.

Cet ouvrage, connu sous le nom de mischna, fut rédigé en un hébreu assez pur, l'an 220 de l'ère vulgaire. Il est divisé en six sections (Sedarim), savoir : 1.° Seragnim, tout ce qui a trait à l'agriculture; 2.° Mogned, les fêtes; 3.° Naschim, tout ce qui se rapporte au mariage et au divorce; 4.° Nezikin, codes civil, pénal et de commerce; 5.° Kodaschim, service du temple et des sacrifices; 6.° Taharot, les purifications.

La mischna adoptée par tout Israël, fut cependant trouvée insuffisante et trop obscure. Rab y ajouta deux livres en forme d'explications, sous le titre de Saphra et Siphri: (Maim. ibid. Abarbanel, préf. de son livre Nahhalat-Abot. Tsemahh David, année 3979.) C'est dans le même but que R. Hhia composa la tosephta (addition), et R. Hoschagnia ainsi que Bar - Kappara les braitot (gloses hors du texte). Toutefois les rabbins sont très-partagés sur les auteurs de ces différents ouvrages, et d'autres recueils semblables, comme les médraschim, etc. Je rapporte l'opinion la plus commune.

Environ 150 ans plus tard (selon le chronologiste Tzemahh-David, 54 ans), fut composé en Syrie, par R. Iohhanan, le talmud Jérusalémite. R. Aschi, quarantième traditionnaire à compter de Moise, commença vers la fin du quatrième siècle, le talmud Babylonien, qui fut continué par ses disciples, et ne fut clos qu'au sixième siècle.

L'un et l'antre talmud appelés aussi Guémara, pren-

nent la mischna pour texte, et lui servent de glosé. Celui de Babylone, appelé schace, c'est-à-dire, soixante volumes, est le plus répandu, l'autre étant par trop obscure. Les juiss ne lui portent pas seulement le même respect qu'à la loi écrite, c'est-à dire, celle de Moyse, dont il est selon eux une partie intégrante, mais ils le mettent même au-dessus de cette loi. Le talmud dit, traité Baba-Metsigna, folio 33, recto : « S'occuper » de la bible, c'est un mérite ou pas un mérite » (Commentaire parce que la mischna et la guemara valent mieux) « s'occuper de la mischna, c'est un mérite, et l'on » en est récompensé; de la guemara, il n'y a pas de mé-»rite plus grand. » (Voy. aussi préf. du recueil des préceptes, par R. Moise de Koutzi, juis espagnol du treizième siècle). Cet ouvrage est rédigé dans le jargon des juiss babyloniens de ce temps; un syriaque corrompu, entremêlé d'arabe, de grec, de latin et de quelques autres langues, dont les termes empruntés sont généralement défigurés.

Cette volumineuse compilation renferme une foule d'histoires et d'assertions si extravagantes et parfois si licencieuses, qu'on a lieu de s'étonner que l'esprit humain puisse s'égarer à ce point, et l'imagination se laisser aller à des turpitudes pareilles. Quelques savants ont voulu les assimiler aux fables allégoriques des anciens. Il sussit de saire observer que les rabbins les accueillent à la lettre. Ils se garderaient bien de ne pas croire, par exemple, que la terre sainte, roulée toute entière sous le corps de Jacob, lors de son songe, se développe ou se rétrécit selon la quantité de Juiss qu'elle reçoit, ainsi qu'une peau qui serait souple à l'insini; que les pierres dont ce patriarche s'était entouré pour

se garantir des bêtes sauvages, se prirent d'une querelle si violente, parce que chacune voulait avoir l'honneur de lui servir de chevet, que Dieu, pour y mettre la paix, fut obligé de les réunir en une seule. Et tout cela bien dûment prouvé par les paroles du texte! que l'œuf gâté, jeté par l'oiseau Bar iouhhni submergea en se cassant, soixante villes et villages, et renversa trois cents cèdres. Cet évènement estattesté par un rabbin, comme témoin oculaire, qui par bonheur échappa de cette lamentable inondation, pour nous apprendre d'autres faits non moins curieux. Il est à propos de donner une idée de ces cèdres renversés par cet œuf dévastateur : un de ces arbres étant un jour tombé par terre, seize voitures passèrent de front sur son côté le moins large. Il est a régretter que Linnée n'ait pas eu connaissance des lastues que produisait la ville de notre véridique Docteur, et qui étaient en proportion de l'œuf de Bariouhhni. (Voy. toutes ces belles choses, Talmud, traité behhorot, fol. 57 verso).

Dans la partie interprétative, le Talmuld emploie des raisonnements si captieux, si subtils, et en même temps si grotesques, qu'il est bien difficile de les saisir parfaitement : c'est une logique toute particulière. On a cherché en vain à les réduire en règles, en les classant en treize sortes de raisonnements (Scheloschegnesré middot). Son style, sa manière de ratiociner, le rendent inaccessible aux plus habiles orientalistes non Juis. Ceux des jeunes Israélites qui l'apprennent, commencent ordinairement leurs classes à l'âge de six et quelquesois de cinq ans, et ne peuvent guères en déchiffrer seuls un demi-solio avec commentaires, qu'à treize ou quatorze ans. Ils ne sont mis hors de page pour l'étudier seuls qu'à dix-huit, vingt ans, et souvent plus tard. Il

n'y a eu que les Buxtorf, les Munster, les Lempereur, etc., qui soient parvenus à entendre le Talmud, après bien des efforts, comme ils le disent eux mêmes; encore, je ne garantis pas qu'ils comprenaient les passages profonds connus sous le nom de halahha-vetoce-phot, sur lesquels on se creuse le cerveau dans les académies, quelquefois pendant des quatre, cinq, six semaines entières. Je connais même tels Grands-Rabbins qui sont obligés de rendre les armes, lorsqu'ils en viennent là.

Dans son Lexicon Talmudicum, article Çatad, Buxtorf donne la traduction d'un passage du talmud, Sanhedrin, fol. 67, recto, qu'il paraît avoir entendu tout de travers. J'ai remarqué la même chose à l'art. Kamtzaa.

Il y a encore une foule d'autres compilations du même genre, également respectées dans la synagogue et dont les auteurs sont très-incertains: tels sont le fameux livre Zohar, dont le syriaque, en caractères rabbiniques, est assez pur; les différents Médraschim, etc. Buxtorf a composé un Lexicon Talmudicum pour l'intelligence de ces livres. Ce précieux ouvrage, fruit de trente ans de veilles, est encore bien loin d'être complet. La vic entière d'un homme n'y suffirait pas.

- (53) Page 12. La vraie notion. Les pharisiens qui forment la synagogne actuelle, se sont déjà attiré ce grand reproche de la part de N. S. « Vous ne connaissez » ni moi, ni mon père, leur dit-il : si vous me con» naissiez, vous connaîtriez aussi mon père ». (Joan. 8; 9)
- (34) Page 19. Quelques rabbins prétendent que ce sont trois anges qui ont reçu l'hospitalité d'Abraham. Dans tout le chap., il n'est pas une seule fois parlé d'anges. Le chapitre suivant en parlant des hôtes de Lot les nomme

anges, deux anges, pour nous dire qu'il n'a pas eu le honheur de recevoir les trois hommes (la SS. Trinité du chapitre précédent). Le mot Anaschim, hommes, dans la Bible, désigne toujours des personnages vénérables. Voy.les commentaires de Iarhhi, d'Aben-Ezra, de Leviben-Gerson, Hhezkouni, Sephorni, etc., sur le ý. 4. Chap. 13. des Nombres, ainsi que Behhaï, in textu.

Ces rabbins en substituant des anges à la SS. Trinité n'ont fait que leur métier. Mais on doit blâmer quelques éditeurs de la vulgate, de dire dans leur sommaire de ce chapitre: Angeli tres ab Abraham suscepti. C'est une maladresse d'autant plus grande qu'il n'y a peut-être pas un second chapitre dans l'A. T., où la Vulgate se trouve aussi conforme au texte hébreu. Certes, ce n'est pas sans de bonnes raisons que Saint-Jérôme a si scrupuleusement conservé cette variation continuelle de singulier et de pluriel.

- (35) Page 24. Nombreux ouvrages. Je recommanderai particulièrement à mes frères le Traité de la vérité de la religion chrétienne, par Abbadie; si fort quand il prouve la religion chrétienne, si faible quand il plaide en faveur de la prétendue réforme. Il est impossible qu'un juif lise cet ouvrage attentivement sans devenir catholique.
- (36) Page 25. Du peuple hébreu. D'audacieux politiques, comme pour donner un démenti à la religion, ont entrepris de détruire la ligne de démarcation qui a toujours séparé les juifs de la grande société chrétienne. Leurs efforts n'ont abouti qu'à confirmer ces paroles du psalmiste: Veritas Domini manet in æternum.

En France où l'on est parvenu à les émanciper devant

la loi, où est le Juif, Pair de France, Député, Magistrat dans l'ordre judiciaire ou administratif, etc?

Je connais plusieurs juis philosophes, très-liés avec des chrétiens philosophes. Ils sont certainement, je ne dirai pas de la même croyance, mais de la même incrédulité. Cependant le nom juif de l'un s'élèvera toujours comme une barrière entr'eux, et on ne les verra jamais unis d'une parsaite intimité, et encore moins contracter des alliances de famille, etc.

César disait à une certaine époque qu'il lui manquait des millions pour être au niveau de ceux qui n'ont rien. Le fond religieux de Voltaire n'était pas dans un état plus brillant; cependant ce chef du philanthropisme était bien loin de regarder comme ses frères les bipèdes hébreux. Il ne les traite pas comme tels dans ses écrits : « il ne faut pourtant pas les brûler ». Voilà tout ce que son humanité peut leur accorder.

Je discuterai ailleurs cette question: Quel usage tes juifs de France ont-ils fait de teur émancipation politique, et comment respectent-ils la loi du pays? Je profiterai de cette discussion pour réduire à leur juste valeur les réponses illusoires de l'assemblée des notables juis convoqués à Paris en 1806; réponses dont le grand-sanhédrin de 1807 s'est donné l'air de consacrer les principes par ses décisions doctrinales.

(37) Page 25. L'histoire de notre Seigneur Jésus-Christ, telle que les rabbins l'ont arrangée, est consignée dans un livre écrit en hébreu talmudiste, c'est-à-dire, fort mauvais, intitulé *Tholedot-iéschau* (histoire de Jésus). Les miracles du Sauveur y sont encore attribués, comme du temps des pharisiens de Jérusalem, à des

opérations magiques, et à la vertu du nom ineffable qu'il aurait eu l'adresse de dérober dans le Saint des Saints (où l'on ne laissait entrer que le Grand-Prêtre une fois par an). La nuit de Noël, où l'on s'interdit l'étude du talmud, de peur que le mérite attaché à la lecture de ce livre saint, ne profite à Jésus-Christ, on lit ordinairement ce cahier qui n'existe parmi les juifs qu'en manuscrit, et quo, dit Wagenseilius, savant allemand qui l'a réfuté, quo post natos homines, nullus magis impius, magisque detestabilis fuit conscriptus liber. Ce même auteur, un des chrétiens qui ont le mieux entendu le Talmud, a victorieusement réfuté les dissérents ovrages des rabbins contre la foi chrétienne, et surtout cfameux livre Nitztzahhon, par lequel un Rabbi Lippman, du quinzième siècle, prétendit avoir terrassé le Nouveau-Testament, et que les rabbins regardent comme le contre-poison de l'évangile. Voici le titre de cet ouvrage qui mérite d'être connu de tous les orientalistes chrétiens: Tela ignea Satanæ, hoc est arcani et horribiles Judworum adversus Christum Deum, et Christianam religionem, libri avexsolor. Addita sunt latina interpretationes et duplex refutatio. Altorsi Noricorum, 1681. 2. vol. in-4.°

(38) Ibid. Histoire de Titus. Talmud, traité Guittin, fol. 56, verso. Je vais traduire Verbun de Verbo. « Et » il dira: où est maintenant leur Dieu, le rocher sous le» quel ils se sont abrités. (Deut. 52; 37.) C'est Titus
» qui a blasphêmé et injurié le Très-Haut. Qu'a-t-il fait?
» Il saisit par la main une ..... (Zonah), et entra dans
» le Saint des Saints, et étendit le livre de la loi, et
» commit dessus le péché; et, prit un glaive et taillada
» le voile (qui séparait le Saint des Saints du reste du

»temple), et il arriva par prodige qu'il en jaillit du » şang, et il s'imagina l'avoir tué lui-même (avoir tué » Dieu ), car il est dit: Tes persécuteurs ont rugi au milieu » de ton temple, ils ont établi leurs signes pour signe. (Ps.74; 4). (Commentaire de Iarrhi: Ils ont dit que leur signe est un signe. De qui est ce sang, si nous ne l'avons pas tué lui-même ) ? « Abba-Hhanan dit : Qui est semblable à toi, & puissant Dieu? (Exod. 15; 11). » Qui est comme toi puissant? et il est dur que tu en-» tendes les horreurs et les blasphêmes de cet homme, »et que tu gardes le silence. A l'académie de R. Is-» maël, il est enseigné : Qui est semblable à toi parmi »les forts. ô Seigneur? (même verset). Qui est sem-» blable à toi parmi les muets? » (en insérant dans le mot baelim, parmi les forts, la lettre mem, on obtient ba-ilmim, parmi les muets). « Qu'a-t-il fait? Il prit le voile, et en sit comme un grand panier, et apporta » tous les vases du temple, et les y mit, et les embar-» qua pour aller se glorifier dans sa ville » ....

« Il s'éleva contre lui une bourrasque de la mer pour » l'abîmer. Alors il dit : Il me semble que le Dieu de » ceux-ci n'est fort que sur l'eau. Pharaon se présenta, » et il le noya dans l'eau; Sisara se presenta, et » il le noya dans l'eau : il se lève de même contre » moi pour me noyer dans l'eau. S'il est vraiment fort, » qu'il monte sur le continent pour me combattre. Alors » sortit une fille de la voix » (voix du ciel qui se faisait entendre par répercussion), « et lui dit : Raca! fils de » Raca! petit fils du Raca Esaü! j'ai dans mon monde une » chétive créature qui s'appelle moucheron. Pourquoi » est-il appelé chétive créature? Parce qu'il a une en» trée » (une bouche pour introduire les vivres. Commentaire de Iarhhi) « et qu'il n'a pas de sortie, (une voic

our chasser les excrements. Même Comm.) « Monte sur le continent, et c'est lui qui te combattra. Il monta sur le continent, et il vint un moucheron, et il s'introduisit dans son nez, et il creusa dans sa cervelle pendant sept ans. Un jour il passa devant la boutique d'un forgeron, et le moucheron au bruit des coups de marteau, s'arrêta. Alors il dit: Il y a remède. Tous les jours on lui amenait un forgeron qui cognait devant lui. A un Cuthéen (infidèle), il donnait quatre sols romains; à un Israélite il disait: Il te suffit d'avoir vu con ennemi en cet état. Il continua ainsi trente jours; ensuite le moucheron s'habitua à ce bruit, et n'y fit plus attention ».

- « Il a été enseigné que R. Phinéez-ben-Gnéroba dit : J'ai été moi, parmi les Grands de Rome; et quand il fut mort, on ouvrit sa cervelle, et on y trouva comme une hirondelle du poids de deux sicles (le sicle pèse 320 grains d'orge). Dans une Braita, il est enseigné : comme un pigeon d'un an, du poids de deux livres Litrin, mot grec λίτρα, avec le pluriel rabbinique. Abbaï dit : Nous savons que son bec était de bronze, et ses griffes de fer. »
- » Quand il mourut, il dit à ses gens: Brûlez cet homme (parlant de lui-même), et répandez ses cendres sur sept mers, afin que le Dieu des Juiss ne puisse pas le trouver pour le mettre en jugement ».
- » Onkelos, fils de Kelonimos, fils de la sœur de Titus, voulut se convertir. Il alla et il'évoqua Titus par magie, et lui demanda qui est considéré dans l'autre monde? il lui répondit Israël.... Il lui de-

- » manda: Quelle est la condamnation de cet homme?
- » Il lui répondit : Ce qu'il a prononcé lui-même. Tous
- » les jours, on ramasse ses cendres; on le juge; on le
- » condamne; on le brûle, et on répand ses cendres sur
- » sept mers...»

Si je traduisais une ligne de plus, je rapporterais une horreur capable de faire rougir le libertin le plus éhonté, au sujet de la condamnation par talion, dans l'autre monde, de Balaam qui a envoyé les filles Madianites dans le camp juif. Deux lignes plus bas, le blasphême le plus abominable se trouve joint à la saleté la plus dégoûtante, au sujet de notre Divin Sauveur que ce même Onkelos aurait également évoqué d'entre les morts pour le consulter.

R. Eliezer-ben-José atteste dans le Berêschit-Rabba (ch. 10, § 8.) avoir vu de ses propres yeux à Rome, ce pigeon contrebalancer parsaitement un poids de deux livres. Ce pigeon allant ensuite toujours en diminuant, se réduisit ensin à la forme et au volume d'un moucheron ordinaire, et s'envola de compagnie avec l'âme de l'impie Titus. (Titous Haraschagne).

- (39) Page 29. Langue rabbinique. Cette langue est différente de l'hébreu classique. G. Othon, professeur des langues orientales à Marbourg, en donna en 1701, une excellente grammaire abrégée, sous le titre, Synopsis Institutionum Rabbinicarum.
- (40) Ibid. Hhaber. Il n'y a que deux degrés dans le rabbinat Hhaber et Morénou. (Voy. Buxtorsii Synagoga Judicia, ch. 46.)

Istoria de' Riti ebraici, di Lean Modena rabi. Chapitre; della creazione de' Rabini.

- (41) Page 32. David Sintzheim. Ce docteur, célèbre par sa vaste érudition, a été successivement Naci (chef) du Grand-Sanhédrin qui s'est tenu à Paris en 1807, et président du consistoire central des Israëlites de France; en conservant le siège de Strasbourg, qui s'étend sur toute la basse Alsace. Il a composé plusieurs ouvrages sur le Talmud, dont il n'a fait imprimer que celui intitulé Iad-David. La tenacité de sa mémoire avait quelchose de prodigieux.
- (42) Ibid. Presque tous les rabbins se bornent effectivement à cette étude. Ils ne possèdent pas seulement les premiers éléments de la grammaire hébraïque. Ecoutons encore le Notable que nous avons cité plus haut.
  - « Ils ne possèdent les éléments d'aucune science
- » utile, et ignorent pour la plupart jusqu'à l'usage de
- » la langue nationale; (l'Auteur entend, la langue du
- » pays); leur présomption est aussi excessive que leur
- » ignorance est profonde ». Pages 52 et 53.

Voyez aussi l'écrit intitulé: un Mot de M. Michel-Berr, Paris 1824, chez Clémence, Boulevard Saint-Denis n°. 7, dans lequel cet auteur reproche assez crûment aux rabbins leur peu d'instruction.

Je répondrai dans l'occasion à la seconde note de cet ouvrage, où M. Michel-Berr, homme de lettre Israëlite, fait, au sujet de ma conversion, une sorticeontre la religion catholique et contre ses ministres. Si j'avais eu le malheur d'entrer dans une secte dissidente, il n'y aurait probablement rien trouvé à redire, puisqu'il est lié d'amitié avec des juifs qui se sont faits protestants.

(43) Page. 33. Un savant auteur Israëlite qui s'est beaucoup occupé de l'amélioration morale et religieuse de ses co-religionnaires, les distingue en Juifs de la Palestine, et en Israëlites Français.

Ces derniers qui sont les juifs éclairés et philosophes, (on connaît maintenant la valeur de ces mots) fréquentent la société chrétienne avec une sorte d'affectation. Aucune pratique religieuse, au reste, ne les en empêche. Ils sont assez nombreux à Paris, et à Bordeaux, et même ailleurs, grâce aux bibliothèques des chaumières. Ils ont cessé d'être juifs, et sont encore bien loin d'être chrétiens: ils ne sont effectivement qu'Israëlites Français.

- (44) Page 36. C'est une chose digne d'attention que dans la religion catholique, on voit souvent la foi et la piété, non-seulement être le partage de tous les membres d'une famille, mais s'y transmettre, pour ainsi dire, comme un précieux héritage. Je n'ai pas remarqué la même chose dans le judaïsme où l'on est si attaché à ce que l'on prétend être la religion de ses pères. C'est à mon avis une grande preuve de la sainteté de la religion catholique.
- (45) Page 37. Justin. dial. cum Truphone. Origen. epist. ad Jul. afric.; contra Cels. l. 1.; homilia 12. in Jeremiam. Chrysost. homil. 5 in Matt. Iren. l. 3. ch. 24, et l. 4, ch. 25. Epiph. de ponderib. et mensuris, chapitres 15 et 16.
- (46) Page 39. Chaldeen. Plusieurs chapitres de Daniel et d'Esdras ainsi que les livres de Tobie et de

Judith (ces deux derniers sont apocryphes dans la synagogue), sont écrits en chaldéen.

Les deux versions hébraïques de Tobie, insérées dans la Polyglotte de Walton, sont plus que faibles.

- (47) Page 40. Septuaginta interpretum quod ad vetus testamentum attinet excellit auctoritas, qui jâm per omnes peritiores Ecclesias tanta præsentia Spiritus Sancti interpretati esse dicuntur, ut os unum tot hominum fuerit. (S. August. de Doctr. christ. lib. 11.)
- (48) Page 41. Voici le texte de l'ouvrage: Sancti Pentatunchi textus hebraicus quem Alexandrinæ versionis Lxx auctores secuti sunt, restitutus; et cum massoretico, nempè Israelitarum canonico, nec non à Massoretis recensito, codice collatus. Adjectis aliquibus notis de vertendi modo dictorum interpretum. Accessit ejusdem textus restituti interpretatio latina. Auctore Rabbi D. Drach.
- (49) Ibid. « Les prophètes sans exception, n'ont » prophètisé que pour les jours du Messie ». Talmud, traités Sanhédrim, (fol. 99 recto; Sabbat, fol. 63 recto; Berahhot, fol. 34 verso.)

Saint-Pierre, après avoir parlé des choses que Dieu a prédites par la bouche de ses Saints, depuis qu'il existe des prophètes (προφητῶν ἀπὶ ἀιῶνος, dès le siècle des prophètes), et de la prophétie où Moïse désigne clairement la venue de N.-S. Jésus-Christ, ajoute: « Et tous les prophètes depuis Samuel et après, ont » tous, sans exception (ὅσοι καλαμσαν), annoncé ces » jours-ci. »

(50) Page 42. Les femmes sous le régime de la loi de Moïse, sont exclues de toutes les cérémonies du culte;

elles doivent même ignorer la religion. « Celui qui en-»seigne à sa fille la loi sainte, est aussi coupable que »s'il lui enseignait des indécences», dit le Talmud, traité Sota, fol. 20, recto. Voy. aussi Maïmonides, de l'étude de la loi, ch. 1. § 13. J. Karo, ioré-dégna, n.º 246.

Tout leur culte se borne à l'observance de quelques préceptes particuliers.

(51) Page 43. Les doctrines de la synagogue actuelle sont absolument celles du pharisaïsme. Arracher un épi de blé ou le broyer au jourdu sabbat; détremper un peu de terre ce même jour; manger sans se laver les mains préalablement, et une foule d'autres pratiques minutieuses des pharisiens, mentionnées dans le Nouveau-Testament sont encore réputés des péchés dignes de morc. C'est au surplus une thèse que je me propose, Deo annuente, de développer dans les usages et cérémonies des juifs, dont la publication suivra de près celle du présent ouvrage.

Un noble Pair a dit, dans un discours prononcé à l'occasion de la loi du sacrilège : « Le Sauveur du » monde, il est vrai, a demandé grâce pour ses bour» reaux; mais son père ne l'a pas exaucé, et il a même
» étendu le châtiment sur un peuple tout entier, qui
» sans chef, sans territoire et sans autel, traîne encore
» dans tout l'univers l'anathême dont il a été frappé ».

La prière du Fils de Dieu, rejetée par le Père Eternel! Absit, absit! Disons plutôt que s'il n'avait pas ajouté au transeat à me calix iste, verum tamen non sicut ego volo, sed sicut tu, il n'aurait jamais bu le calice amer de la passion. Cette prière sublime: Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt, le Sauveur n'a pu la faire que pour les juis repentants qui reconnaîtront la puissance de son intercession et de ses mérites infinis. Et certes, elle a été exaucée; nous en avons pour garant ces paroles de l'apôtre: Et nunc fratres, scio quia per ignorantiam secistis, sicut et principes vestri. Deus autein quæ prænunciavit per os omnium prophetarum, pati Christum suum, sic implevit. Pænitemini igitur, ut deleantur peccata vestra. (Act. Apost. ç. 3.)

e Seigneur voulut mourir de la main des pharisiens, me il a voulu être renié par Saint-Pierre. Mais il soupire après leur résipiscence comme il a soupiré après celle du Prince de ses apôtres.

Nos ancêtres assumèrent témérairement sur eux et sur leur postérité une terrible responsabilité; mais les eaux du baptême, dignement reçues, lèvent l'anathème qui en a été la suite.

- (52) Page 44. C'est la retigion catholique. Res ipsa, dit Saint-Augustin, Retract. l. 1, c. 13, quæ nunc Chistiana religio nuncupatur, crat et apud antiquos; nec defuit ab initio generis humani, quousque ipse Christus veniret in carne; undè vera religio, quæ jam erat, cœpit appellari Christiana..
- (55) Page 47. Luc. 14; 26. και όν μισεί. Le verbe μισέω est ici la traduction littérale du çane en hébreu, ou çane en syriaque, langue que parlait notre Seigneur en Judée. Ces mots ne significant pas toujours hair, comme traduit la vulgate odit, mais aussi aimer moins.

Gen. 29, 30. Et il aima Rachel mieux que Lia.. v. 31. Et Dieu voyant que Lia était la moins ai (cenoua), vulgate: despiceretur; Jonathan ben-huzie que Lia n'était pas aimée. Deut. 21, 15. Si quelqu'un a deux femmes, l'une bien-aimée, l'autre moins aimée (cenc ). eclésiaste 2; 17. Jen'aime pas (véçanéti) la vie. P saumes 7 «L is du pauvre sont frère (cenéouhou). Au surprus, le véritable sens de ce vers se voit Matt. 10; 37.: « Qui aime son père ou sa mère » plus que moi n'est pas digne de moi ».

(54) Page 50. Dans les psaumes et les livres de l'Ancien Testament qui constituent ta loi de rigueur, on trouve des exemples d'imprécations terribles contre des ennemis. Celui du ch. 18 y. 21 et seqq. de Jérémie, est remarquable. « C'est-pourquoi livre leurs enfants à la sfaim, et fais couler leur sang par les blessures du sglaive. Que leurs femmes soient privées de leurs enfans, et qu'elles soient veuves, leurs maris étant cruellement massacrés, etc., etc. Dans le recueil des prières juives et dans la conversation du commun des Israélites, les malédictions sont extrêmement fréquentes C'est encore un usage des Pharisiens, dont nous voyons un exemple. Joan. 9; 28. Maledimerunt ergò ei. Dans la loi de grâce, ces démonstrations haineuses ont dû nécessairement disparaître.